

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2100 - LUNDI 1ER SEPTEMBRE 2014



Une séance de sensibilisation sur Ebola à Pokola

Santé

Le Congo sensibilise contre le virus Ebola

Après le plan de contingence mis en place par le gouvernement, les autorités sanitaires du Congo ont entamé, en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé, une campagne nationale de sensibilisation contre le virus Ebola.

La campagne s'inscrit dans le

cadre de la préparation d'une riposte pour mieux informer les populations sur les manifestations et les modes de contamination de cette maladie très grave pour laquelle il n'existe pas encore de traitement ni de vaccin.

« Il s'agit pour nous de déclen-

cher une mobilisation générale qui s'entendra à partir de lundi dans les départements du sud Congo », a indiqué le Pr Alexis Elira Dokekias, directeur général de la Santé, ajoutant qu'il n'y a aucun cas suspect d'Ebola constaté au Congo.

Page 8

COOPÉRATION

La Russie veut se repositionner en Afrique par le biais de la jeunesse

Conscient du rôle et de la place des jeunes qui représentent plus de 40% de la population active de l'Afrique, la Russie entend conquérir sa place au sein du continent africain afin de contribuer à son essor.

Dans cette perspective, Moscou a accueilli, du 24 au 27 août, une délégation des jeunes représentants des milieux sociaux des pays africains dont le Congo. Avec les autorités russes, les échanges ont porté sur l'identification des domaines prioritaires de coopération sur l'entrepreneuriat juvénile et la recherche des moyens de mise en œuvre des projets profitables à la jeunesse de l'État fédéral et des pays africains.

Page 11



PÉNURIE DE BOISSONS

Les Brasco invoquent la révision de ses lignes d'embouteillage

Une pénurie des produits des Brasseries du Congo (Brasco) a suscité l'indignation des consommateurs qui ont vu le prix d'une bière passer du simple au double dans certains points d'approvisionnement.

Ces consommateurs qui semblent retrouver le sourire depuis quelques jours, en dépit du fait que certaines marques restent introuvables, fustigent le mutisme des responsables de Brasco pendant la période de carence justifiée, selon la Brasserie, par la révision de ses lignes d'embouteillage.

Page 8

AFRIQUE CENTRALE/GRANDS LACS

Deux régions en quête de stabilité

À quatre mois de la fin de cette année 2014 caractérisée par la montée des antagonismes partout dans le monde, l'Afrique centrale et l'Afrique des Grands lacs sont traversées par des crises qui n'en finissent pas de les déstabiliser.

Angola, Cameroun, Gabon, Guinée Équatoriale, Centrafrique, Congo, RD-Congo, Sao Tomé et Príncipe, Tchad, Burundi, Rwanda, Ouganda, ces douze pays composant les deux espaces ont en commun des problèmes d'ordre sécuritaire, politique et socio-économique que seule l'intégration et la stabilité peuvent garantir le développement, comme le révèle notre dossier en page 13

ENTREPRISES

Unicongo interpelle le gouvernement contre les retards de paiement

Dans une lettre qu'il vient d'adresser à Gilbert Ondongo, ministre d'État, ministre de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille public et de l'Intégration, le Président d'Unicongo, Christian Barros, interpelle les pouvoirs publics contre les retards de paiement enregistrés par les entreprises congolaises. Il souligne notamment le danger pour l'emploi que constitue l'accumulation des dettes publiques, tout spécialement dans le domaine des travaux publics.

Page 2

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Le PAR s'allie à l'initiative pour l'apaisement

Page 5

ÉDITORIAL

Cri d'alarme

Page 2

ÉDITORIAL

Cri d'alarme

La lettre que le Président d'Unicongo vient d'adresser au ministre de l'Economie, Gilbert Ondongo, et dont nous publions les principaux passages dans ce numéro sonne indiscutablement comme un cri d'alarme. Soulignant l'impact négatif des retards de paiement accumulés dans les derniers mois par l'État et ses administrations, elle soulève un problème grave qui est celui de l'explosion du chômage que ne peuvent manquer de provoquer ces défaillances à plus ou moins brève échéance. C'est pourquoi nous jugeons utile, nécessaire même, de le relayer.

Il ne fait de doute pour personne, sur les cinq continents que compte la planète Terre, que le véritable ressort de l'économie moderne est aujourd'hui l'entreprise. Que celle-ci soit privée ou publique, c'est elle qui crée de la richesse et des emplois, contribuant ainsi de façon décisive à l'essor économique et donc au progrès social des nations. La preuve, s'il en fallait une, nous en est donnée par les grandes puissances telles que la Chine et la Russie qui troquent à la fin du siècle dernier une idéologie ruineuse fondée sur la seule initiative publique pour un système au sein duquel l'entreprise privée est désormais reine.

Encore faut-il, pour qu'un tel système fonctionne correctement, que les différents acteurs respectent les règles du jeu de l'économie libérale: autrement dit et pour faire court que les investisseurs créent des emplois en grand nombre à la faveur des marchés publics qui leur sont confiés et que, pour sa part, la puissance publique respecte strictement les engagements qu'elle a souscrits dans le cadre de ces mêmes marchés. Si l'un ou l'autre de ces acteurs, pour une raison ou pour une autre, ne tient pas sa parole, alors, inévitablement, le désordre ne peut manquer de s'installer avec des conséquences désastreuses.

Les retards enregistrés chez nous ces derniers mois dans le règlement des factures publiques ne sont pas le fruit du laxisme de l'État. Ils sont dus pour une large part aux responsabilités qu'assume notre pays sur la scène internationale, responsabilités qui ont lourdement plombé les finances publiques. Ceci, bien sûr, ne diminue pas leurs effets négatifs pour le secteur privé et c'est pourquoi il convient de faire de leur rattrapage une priorité pour les mois à venir.

Souhaitons donc que l'appel désespéré lancé aujourd'hui par Unicongo soit entendu par ceux auxquels il s'adresse.

Les Dépêches de Brazzaville

Unicongo met en garde le gouvernement contre les retards de paiement

Dans une lettre qu'il vient d'adresser à Gilbert Ondongo, ministre d'Etat, ministre de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille public et de l'Intégration, le Président d'Unicongo, Christian Barros, met en garde les pouvoirs publics contre les retards de paiement enregistrés par les entreprises congolaises. Il souligne notamment le danger pour l'emploi que constitue l'accumulation des dettes publiques, tout spécialement dans le domaine des travaux publics.

Voici les principaux passages de ce courrier :

« Nous nous permettons de revenir à nouveau vers vous pour vous relayer le cri d'alarme des Opérateurs économiques adhérents de notre Union Patronale UNICONGO, qui font face à des difficultés de plus en plus grandissantes du fait des tensions de trésorerie engendrées par le non-paiement de leurs commandes par l'Etat, ou les organismes en dépendant... »

Nous nous permettons d'attirer notamment votre attention sur la situation plus que critique des entreprises de BTP ainsi que de leurs sous-traitants qui, comme vous le savez, ont du mal, depuis près d'un an, à se faire payer des travaux dûment commandés par l'Etat sous la conduite de la Délégation générale des grands travaux.

Sans risque de se tromper on peut noter que c'est aujourd'hui près de 400 milliards de francs CFA qui sont dus à ces entreprises, avec comme conséquence immédiate l'arrêt de certains chantiers et la perte d'emplois directs ou indirects pour plus de 5.000 ouvriers.

Monsieur le ministre d'Etat, cette situation met des pans entiers de l'économie congolaise dans une situation de quasi cessation des paiements avec un accroissement exponentiel des frais financiers du fait de l'augmentation des concours bancaires à des taux que nous connaissons.

Monsieur le Ministre d'Etat, en notre qualité de partenaire résolument engagé dans la recherche des voies et moyens devant permettre à l'économie congolaise de créer les conditions de l'émergence que son Excellence Monsieur le Président de la République appelle de ses vœux il nous un impératif de solliciter votre attention sur le fait que si d'ici la fin du mois de septembre aucun geste significatif n'était fait pour redonner un peu de souffle aux Opérateurs économiques un grand nombre de nos adhérents ne seront pas en mesure d'honorer leurs échéances fiscales.

Aussi nous profitons de cette occasion pour solliciter d'ores et déjà la prise de mesures de clémence pour un réaménagement des échéances fiscales des troisième et quatrième trimestre ».

En conclusion de cette lettre le Président d'Unicongo sollicite un entretien avec le ministre d'Etat afin de parler avec lui « de cette situation dramatique des entreprises ».

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ELECTIONS LOCALES

Le dépôt des candidatures a commencé le 28 août

Par arrêté n°13719 du 27 août 2014, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a annoncé que la période de dépôt des dossiers de candidature à l'élection des conseillers départementaux et municipaux, scrutin du 28 septembre, s'est ouverte le 28 août 2014 et sera close le 6 septembre à minuit.

Les déclarations de candidature sont déposées à la direction générale des affaires électorales. Tout candidat à l'élection des conseillers départementaux et municipaux fait une déclaration de candidature légalisée, en quatre exemplaires, comportant : ses nom(s) et prénom(s), date et lieu de naissance, domicile, profession, grade et fonction ; un extrait d'acte de naissance ; un extrait de casier judiciaire, volet élections ; un certificat de nationalité ; un certificat de moralité fiscale ; le logo choisi pour l'impression de ses bulletins de vote ou affiches électorales ; le nom du parti ou groupement politique auquel il appartient ; l'indication de la circonscription électorale où il se présente ; une lettre de démission certifiée par l'autorité compétente ou de mise en disponibilité des candidats en situation d'inéligibilité. Un autre décret n° 13720 du 27 août 2014 indique que la campagne électorale relative à l'élection des conseillers départements et municipaux, scrutin du 28 septembre 2014, s'ouvre le 12 septembre et sera close le 26 septembre à minuit.

Roger Ngombé

Les parlementaires mettent à profit l'intersession

Les parlementaires concernés par les élections locales, scrutin du 28 septembre prochain, mettront à profit l'intersession pour mieux se préparer en vue d'affronter ces échéances.

Les sénateurs et les députés ont alors clos le 30 août leur session ordinaire. Au niveau du Sénat, sur dix-neuf affaires inscrites à l'ordre du jour de la 36^e session ordinaire, six ont été examinées et adoptées pendant que l'Assemblée nationale en a reçu quatorze. Elle a examiné et adopté quatre au cours de sa 6^e session ordinaire. La raison principale de cette faible moisson est, selon les parlementaires, les préparatifs des festivités du 54^e anniversaire de l'indépendance du Congo.

Dans son discours, le président du Sénat, André Obami-Itou, a rappelé aux sénateurs le contexte international dans lequel s'achève cette session. Ce contexte demeure marqué, a-t-il dit, par des conflits et des guerres qui déchirent l'Europe, le Moyen Orient et l'Afrique. À cet effet, André Obami-Itou a exhorté la communauté internationale à s'impliquer davantage en vue d'un retour à la paix

dans les pays concernés.

Le président du Sénat a, par ailleurs, rappelé les points importants qui avaient figuré dans le message sur l'état de la Nation fait par le chef de l'État devant le Parlement réuni en congrès, le 12 août. « *Outre les aspects socioéconomiques et diplomatiques évoqués, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, s'est appesanti sur la paix et la démocratie* », a-t-il appelé.

De son côté, le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, a rappelé aux députés le travail qu'ils ont abattu en dotant le pays d'une loi électorale modifiée qui augmente le quota des femmes à 30% aux élections locales. « *L'examen de la loi électorale modifiée a donné lieu à des débats riches, passionnés et passionnants. Pouvait-il en être autrement, étant donné que l'expérience démocratique dans notre pays trouve son mode d'ex-*

pression au niveau du débat parlementaire ? À plus forte raison, lorsque le sujet est sensible comme ce fut le cas pour cette loi », a-t-il renchéri.

Par ailleurs, il a fait sommairement la restitution de la 40^e assemblée générale de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, tenue à Ottawa au Canada du 6 au 8 juillet dernier. Cette rencontre, a-t-il expliqué, placée sur le thème « Femmes et jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs de développement », a réuni plus de trois cent cinquante participants.

Le thème choisi pour le débat général, a-t-il précisé, étant celui du prochain sommet des chefs d'État et de gouvernement qui aura lieu à Dakar au Sénégal en novembre prochain. À l'issue des travaux, a-t-il poursuivi, douze résolutions ont été adoptées. Elles se rapportent à la situation politique dans l'espace francophone, à la formation professionnelle des jeunes, à l'enlèvement d'adolescents au Nigeria et aux bio-carburants.

R.Ng.

LE FAIT DU JOUR

la bonne nouvelle venue de la mairie

Lentement mais sûrement la longue saison sèche s'étire, les vacances de fin d'année scolaire avec. On approche de l'ouverture des classes, de la période des tracasseries pour les familles et pour les élèves, la période de l'acharnement des gestionnaires privés du transport urbain à Brazzaville et Pointe-Noire sur les usagers. Chacun sait que les demi-terrains ne sont pas finis, qu'ils n'ont que relativement pris les vacances eux aussi.

Chaque chose en son temps, peut-être s'achemine-t-on vers la fin du calvaire pour les Brazzavillois et les Ponténégrins sur les routes des deux principales villes du Congo. La nouvelle, disons, la bonne nouvelle, est venue du maire de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé lui-même. « *À la rentrée prochaine, il y aura des bus dans les deux villes* », annonçait-il au cours

de l'émission « face aux auditeurs » de notre confrère de Radio-Congo, Parfait la Savane.

Hugues Ngouélondélé se faisait explicite en indiquant qu'il y aurait 100 bus pour Brazzaville et 100 autres pour Pointe-Noire. En tout, deux cents engins, pour lesquels précisait l'orateur « *La lettre de commande a été signée par le ministre en charge des Finances* ». Les Brazzavillois ont par le passé écouté de telles annonces, qui n'ont pas été suivies d'effet. Sur ce point, le maire a tenu à apporter une nuance : « *Je n'ai jamais donné de date pour l'arrivée des bus à Brazzaville... Nous avons plutôt signé un memorandum uniquement pour faire une étude sur le trafic urbain routier et fluvial, pas pour obtenir des bus* ». Plus que clair !

Cette longue attente des Brazzavillois étant désormais du pas-

sé, il leur sied aujourd'hui de se contenter du futur si proche. La rentrée prochaine est à nos portes. Il est vrai aussi que le réseau routier de la capitale est en pleine rénovation-extension, qu'il faudrait d'ici-là accepter encore quelques tracasseries provoquées par les travaux en cours d'exécution. Mais le fait est là : des bus publics dédiés au transport en commun corrigeront à coup sûr tant de désagréments subis par les travailleurs, les élèves et étudiants, les mamans commerçantes et apar les promeneurs solitaires intéressés à aller aux quatre coins de Brazza-la-verte et de Ponton-la-belle.

Pourrait-on imaginer, dans cette perspective de la mise en circulation de cent bus à Brazzaville et à Pointe-Noire, l'érection par les deux mairies d'abris devant les arrêts ? Dans les années 1980, une telle expérience fut tentée dans la capitale avec suc-

cès ; on trouve d'ailleurs dans un certain nombre de rues quelques unes de ces tentes nouvellement construites, mais pas suffisantes pour contenir des clients exposés aux intempéries. En un mot, un projet en appelle un autre.

À la vérité, si l'annonce faite par Hugues Ngouélondélé rentre en application, sans doute les Brazzavillois et les Ponténégrins se réconcilieront-ils avec leurs villes. Il reviendra aux statisticiens d'en mesurer l'impact sur les lieux de travail, car pour toutes les catégories de fonctionnaires et travailleurs, pour ceux ou celles qui usent le fond de culotte ou de la jupe sur le banc de l'école, l'excuse des retards ne sera plus de mise. Nous sommes ici dans l'hypothèse où la desserte des différents itinéraires serait assurée avec régularité du matin au soir.

Gankama N'Siah



Recherche des Professionnels de la Mécanique de Maintenance
pour un programme de compagnonnage avec son client,
un des leaders mondiaux dans les métiers de la logistique et du transport

Au sein de la DTM (Direction Technique et Matériel) basée à Pointe Noire,
sous la responsabilité de votre Chef d'équipe « métier », en tenant compte de l'activité de l'exploitant et en rendant compte auprès de votre Chef d'équipe
vous agirez en tant que professionnel spécialisé, à savoir :

1) Mécanicien

Vos missions principales seront de :

- Diagnostiquer les pannes
- Analyser les pièces démontées et analyser le problème pour informer sa hiérarchie directe
- Appliquer les procédures de réparation établies
- Suivre les consignes de son chef d'équipe
- Comprendre et appliquer les spécifications « constructeur »
- Assurer la ventilation de ses heures au plus juste par segment
- Connaître et mettre en œuvre les règles d'organisation et de rangement de la DTM
- Respecter et Suivre les règles de sécurité HSE
- Nettoyer et ranger son poste de travail
- Remonter les informations de son activité auprès de sa hiérarchie directe

Vous serez amené à vous déplacer afin d'assurer une réparation sur d'autres sites, sans analyse technique complexe.
Plus particulièrement, vous devrez en tant que mécanicien spécialisé

1.1) Composants	1.2) Remorques	1.3) PL	1.4) Entretien	1.5) TP
assurer la réparation des composants de nos différents matériels (moteur, boîte, commande finale ... etc.)	assurer la réparation des différentes remorques du parc remorques	assurer la réparation des tracteurs routiers et PL	assurer les entretiens périodiques de nos différents matériels c'est à dire :	assurer la réparation des chariots élévateurs et machines de travaux publics,
- Assurer le démontage et remontage des composants - Expertiser et contrôler les pièces (métrologie)	- Réparer les différents circuits électrique et pneumatiques des remorques - Etablir les listes de pièces de rechange	- Réparation des différents circuits et composant de PL - Etablir les listes de pièces de rechange	- Effectuer les entretiens périodiques selon les prescriptions du constructeur - Faire remonter les anomalies constatées lors des entretiens à votre responsable hiérarchique	

vous êtes titulaire d'une formation et/ou diplôme de base en mécanique générale (CAP/BEP/ Bac Pro), le BTS serait un plus, votre expérience de 5 ans minimum vous a permis d'acquérir de bonnes bases mais aussi de savoir lire et interpréter les différents schémas mécaniques de votre spécialité.

Réf: MECC2014/ABL/KAC Réf: MECR2014/ABL/KACC Réf: MECPL2014/ABL/KACC Réf: MECE2014/ABL/KACC Réf: MECTP2014/ABL/KACC

2) Electriciens

L'électricien assure les réparations et diagnostics sur les circuits électriques des différents matériels de l'atelier en tenant compte de l'activité de l'exploitant, mais aussi en rendant compte au chef d'équipe.

Vos missions principales seront de

- Diagnostiquer des pannes
- Assurer le démontage et remontage des composants électriques
- Expertiser et contrôler des pièces
- Analyser les pièces démontées
- Appliquer les procédures de réparation établies
- Suivre les consignes de son chef d'équipe
- Comprendre et appliquer les spécifications « constructeur »
- Assurer la ventilation des ses heures au plus juste par segment
- Suivre les règles d'organisation et rangement de la DTM
- Suivre les règles de sécurité HSE
- Réaliser des listes de pièces : inventaire, pièces à acheter, à réparer, à faire usiner car ne sont plus produites

Riche d'une formation de base en électricité VL, PL ou TP, et titulaire d'un BTS minimum, vous démontrez d'une expérience de 5 ans en électricité TP, PL et VL,
vos connaissances sur les groupes électrogènes et électricité en bâtiment seront un plus. Conscientieux et prudent,

Réf: ELEC2014/ABL/KACC

3) Magasiniers Pièces détachées

Le magasinier assure la gestion rigoureuse des mouvements « entrées et sorties » de pièces de rechange, tout en optimisant le réapprovisionnement, et en proposant des solutions d'amélioration pour les pièces les plus movimentées.

Le Magasinier a pour tâche d'exécuter les opérations suivantes

- Réception des PDR
- Livraison des PDR
- Contrôler la conformité de la livraison
- De stockage
- Tenue des stocks
- Suivi du stock et réapprovisionnement
- Préparation de commande pour l'atelier par anticipation (entretien)
- Effectuer les inventaires
- Peut réaliser des opérations de manutention à l'aide de matériel de manutention léger et d'emballage
- Nettoyer et ranger la zone de travail conformément aux règles de la DTM
- Suivre les règles de sécurité et HSE

De formation initiale en Gestion administrative, ou magasinier ayant une expérience confirmée, vous démontrez d'une expérience de 2 ans dans la gestion de stock de pièces. Ouvert d'esprit, vous êtes méthodique et ordonné, et vous vous appuyez dans votre métier sur l'utilisation de la bureautique pour optimiser votre action (environnement Windows)

Réf: MAG2014/ABL/KACC

Rigoureux, ouvert, curieux d'apprendre et de développer vos compétences métiers dans une structure dynamique, vous souhaitez renforcer vos acquis auprès de professionnels aguerris, et vous impliquer dans un groupe leader qui vous amènera vers l'excellence.

Vous êtes congolais de République du Congo, dynamique et prêt à vous investir dans ce programme de développement des compétences,
écrivez nous à l'adresse suivante, avec la référence de votre métier (comme ci dessous),
kacc.carriere@yattoo.com, jusqu'au 20 septembre 2014.
Nous attendons votre cv et votre lettre de motivation

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« En politique, il n'y a que la mort physique qui compte. (Sinon) il y a toujours des possibilités de résurrection. »

Alain Juppé, ancien Premier ministre français, 20 minutes.fr, 20 août 2014

« Dans un pays où le profit est perçu comme quelque chose de douteux, voire d'illégitime, les patrons sont toujours soupçonnés de vouloir défendre leur cause afin de s'enrichir indûment. »

Hervé Joly, historien et sociologue, directeur de recherche au CNRS (laboratoire Triangle, université de Lyon), Jol Press, 27 août 2014

« La fédération est le parlement du foot national ».

Jérôme Champagn (Français), ancien vice-secrétaire général de la FIFA, le Monde.fr, 6 juin 2014

« La francophonie restera un instrument de communication culturelle, bien entendu. Mais, aujourd'hui, le facteur économique a pris le dessus. »

Mahmoud Ali Youssouf, ministre djiboutien des Affaires étrangères, Jeune Afrique, 02 juillet 2014

« Si les acteurs politiques ne s'entendent pas et si certains en arrivent à refuser toute concertation, il ne restera que l'arbitrage du Peuple à travers un Référendum »

Bédouma Alain Yoda, président du Groupe parlementaire du CDP (Burkina-faso), le faso.net, 29 août 2014

VIE DES PARTIS

Le PAR appuie l'initiative nationale pour l'apaisement

Le parti pour l'action de la République Mâ (PAR) que préside Anguios Nganguia-Engambé a rejoint le 29 août 2014 l'initiative nationale pour l'apaisement sur le débat relatif au changement ou non de la constitution du 20 janvier 2002. L'acte consacrant cet engagement a été signé à Brazzaville.



Jean Michel Bokamba Yangouma et Anguios Nganguia-Engambé

Par cette signature, les deux parties se sont engagées à apporter leur contribution à l'atmosphère politique à la limite délétère qui règne au Congo suite aux avis divergents des uns et des autres au sujet du changement ou non de la constitution du 20 janvier 2002.

Conscients de la responsabilité collégiale et convaincus de la richesse des valeurs traditionnelles congolaises de tempérance, de dialogue, d'humanisme et de paix et tenant compte de la complexité du sujet portant sur le changement ou non de la constitution du 20 janvier 2002, les partis ayant pris part aux concertations d'Ewo et de Dolisie ont décidé, au terme de leurs échanges fructueux, avec les partis de la majorité présidentielle et des autres

forces politiques que l'initiative nationale pour l'apaisement doit contribuer à la création d'un climat apaisé favorisant les conditions d'un débat fraternel, apaisé et pondéré sur la constitution du 20 janvier 2002 dans la perspective d'un dialogue politique.

Le coordonnateur national des partis et groupements du centre et initiateur de cette idée, Jean Michel Bokamba Yangouma a salué l'engagement du PAR et à loué la détermination de son président de rejoindre cette initiative qui inscrit ses actions dans le sens de la promotion des valeurs de paix et de justice.

Il s'est dit très ravi que les forces politiques nationales commencent petit à petit à comprendre le bien-fondé de l'idée émise par les partis

et groupements du centre. L'orateur a indiqué, par ailleurs, que le PAR a ouvert ainsi le chemin aux autres forces politiques de rejoindre cette dynamique qui inscrit ses actions dans le cadre de la contribution au débat sur le changement ou non de la constitution du 20 janvier 2002.

Jean Michel Bokamba Yangouma a appelé, en outre, tous les congolais épris de paix et de justice à venir renforcer l'action de l'initiative nationale pour l'apaisement, dans la perspective, a-t-il dit, d'envisager l'organisation d'une concertation politique apaisée sur le changement ou non de la constitution.

De son côté, le président du PAR, Anguios Nganguia-Engambé a salué cette idée des partis et groupements du centre. Il a tenu, par ailleurs, à préciser que son organisation politique, qui est un parti d'opposition, n'a pas signé l'accord avec les partis et groupement du centre. Le PAR, a-t-il ajouté, est une formation politique qui prône la paix et la justice. C'est pour cette raison, a-t-il renchéri, que son mouvement vient renforcer l'initiative nationale pour l'apaisement en vue d'apporter sa pierre à l'édification d'une société congolaise où les questions politiques majeures sont toujours résolues par le dialogue et le compromis.

Roger Ngombé



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP01	Planification et gestion des projets avec MS Project	5 jours	01 au 05 Septembre 2014
MDP12	Reporting et communication en management de projets	3 jours	09 au 11 Septembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	15 au 19 Septembre 2014
MDP07	Suivi-évaluation des projets et programmes	5 jours	22 au 26 Septembre 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web: www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Date : 28 Août 2014

AAO n° : 033.14/METPFQE-UCP/PARSEF

Numéro d'identification du marché : 034.14/METPFQE-UCP/PARSEF

Nom du projet : APPUI A LA REFONDATION DU SYSTEME DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION (PARSEF)

Intitulé du marché : ACQUISITION DES MATERIELS INFORMATIQUES ET MOBILIERS DE BUREAU DES CENTRES D'EDUCATION, DE FORMATION PAR ALTERNANCE(CEFA) DE BRAZZAVILLE ET DE POINTE-NOIRE

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi a obtenu des fonds de l'Agence Française de Développement (AFD), afin de financer le Projet d'Appui à la Refondation du Système de l'Education et de la Formation (PARSEF), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition des matériels informatiques et mobiliers de bureau pour les Centres d'Education, de Formation par Alternance (CEFA) de Brazzaville et de Pointe-Noire.

2. L'Unité de Coordination des Projets (UCP-ETP) invite, par le présent avis d'appel d'offres national ouvert, les candidats remplissant les conditions requises à présenter leurs offres sous pli fermé cacheté, pour l'acquisition des matériels informatiques et mobiliers de bureau pour les Centre d'Education, de Formation par Alternance – CEFA - de Brazzaville et Pointe-Noire, en deux(02) lots définis comme suit:

- Pour le lot 1: CEFA de Brazzaville:
- Matériels informatiques;
- Mobiliers de bureau.

- Pour le lot 2: CEFA de Pointe-Noire:
- Matériels informatiques;
- Mobiliers de bureau.

3. Description sommaire des fournitures.
Il s'agit : de doter des établissements à vocation de formation professionnelle, en matériels informatiques et mobiliers de bureau.
Site d'implantation : Brazzaville et Pointe-Noire.

4. Les Dossiers d'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi, Unité de Coordination des Projets((UCP-ETP), sise dans l'enceinte du Lycée Technique Industriel 1er Mai, Tél. : 06 662 51 57, E-mail : tkimpolo@yahoo.fr Brazzaville, République du Congo, et en prendre connaissance à l'adresse indiquée ci-dessus du lundi à vendredi de 9 heures à 16 heures .en version électronique tout en fournissant un support électronique neuf (clé USB, CD ou autres support approprié).

5. Les candidats intéressés peuvent acheter, un jeu complet du document d'appel d'offres rédigé en français à l'adresse indiquée ci-dessus, moyennant paiement d'un montant non remboursable de 100.000 FCFA

6. Les candidats peuvent soumissionner pour un ou les deux lots.

7. Les offres de soumission sont valables pendant

45 jours après l'ouverture des plis et devront être déposées à l'adresse sus-indiquée au plus tard le 18 septembre 2014 à 12 heures précises, heure de Brazzaville, accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant de 1000000 F.CFA délivrée par une banque agréée en République du Congo et porter clairement la mention « Offre de soumission au marché n° 36.14/METPFQE/UCP/PARSEF relatif à l'acquisition des matériels informatiques et de bureau pour les Centre d'Education, de Formation par Alternance – CEFA - de Brazzaville et Pointe-Noire: LOT No

8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le 18 septembre 2014 à 12 heures 30 minutes à l'adresse indiquée ci-après:

UNITE DE COORDINATION DES PROJETS (UCP-ETP)
Sise dans l'enceinte lycée technique industriel 1er mai Brazzaville
Tél:(00242) 06 662 51 57
Email: tkimpolo@yahoo.fr
République du Congo.

Fait à Brazzaville, le
Le Directeur

Télesphore KIMPOLO
06 662 51 57
tkimpolo@yahoo.fr

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CHEF D'AGENCE

Dans le cadre de sa politique d'expansion à travers la localité de Pointe-Noire, une Banque de la place recherche un Chef d'Agence pour ses activités dans la ville océane.

Qualifications & expérience requise:

Bac+3/4 dans le domaine Commercial, Comptable et Marketing, Justifier d'une force de vente et d'une aptitude à fidéliser la clientèle à travers d'une expérience professionnelle de 5 ans minimum, comme Chef d'Agence dans la ville de Pointe-Noire,

Age: Avoir entre 30 ans et 35 ans maximum,

Aptitudes: Maitrise de l'outil informatique, de la langue Française (orale & écrite), la connaissance de l'anglais serait un atout, bonne maitrise de l'environnement de la ville de Pointe-Noire et sa clientèle,

Envoyer CV+lettre de motivation au plus tard le 15 Septembre 2014 à l'adresse suivant :

banquepointenoire@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte notarié signé le 12 juin 2014, il a été créée la SARL "Transit-Home" au capital de 10.000.000 situé au 7 rue Malélé Pointe-Noire.

Objet : Importation et exportation

Durée : 99 ans

Gérante : Mademoiselle Lekaka Bouya

Damine demeurant à Moukondo (Sonaco) case 427 nommée pour une durée indéterminée.

Téléphone : 05 692 38 20 / 01 126 11 78

CONSTITUTION

L'Association Femmes et Développement soutient l'idée du changement

Sans tergiverser, les membres de l'Association Femmes et Développement (AFD), réunis le 29 août, à l'occasion de son 18^e anniversaire, ont été très claires dans leur position. Ces dernières soutiennent ardemment l'idée du changement de la loi fondamentale du 20 janvier 2002, mais elles privilégient la voie du référendum.

Pour ces femmes qui sont venues célébrer, en grande pompe, au Palais de congrès de Brazzaville, le 18^e anniversaire de leur mouvement féminin, il faut bien que la Constitution de 2002 soit changée.

Seulement, souhaitent ces femmes, ce changement ne devrait s'effectuer que par voie démocratique, notamment par le biais du référendum constitutionnel, afin d'épargner tous rémouvements sociaux qui pourraient subvenir sur cette question.

« La voie la plus indiquée aujourd'hui, chères sœurs, est celle de la refonte de la Constitution du 20 janvier 2002, son changement, en se retournant vers le souverain primaire : le référendum. Ainsi, nous ne vivons plus les tensions régulières auxquelles nous sommes toujours soumises », a indiqué Yvette Ntetani, présidente de cette association.

En se prononçant clairement cette question aussi sensible, les femmes de l'AFD ont bien des motivations qui les ont poussées à prendre cette position.

Parmi les points qui ont marqué positivement les femmes de l'AFD figure, en premier lieu, la paix chèrement acquise sans laquelle tout le pays restera bloqué. Ces femmes témoignent également les efforts que le gouvernement a consentis dans l'amélioration du réseau routier national dont elles sont en grande partie bénéficiaires, à travers la vente des produits agricoles.

En effet, selon ces dernières,

sur les 18000 km de l'ensemble du réseau routier congolais, 3450 km sont actuellement bitumés et 7500 autres km sont entièrement aménagés, reliant ainsi toutes les contrées entre elles au grand bonheur de la population. Cette avancée, ont-elles martelé, favorise les échanges commerciaux dans tout le pays, offrant ainsi l'occasion aux populations de tirer profit.

Concernant l'industrialisation du pays, les femmes de l'AFD soutiennent que plusieurs usines s'installent pro-

amélioration du réseau routier, poursuivent ces femmes, est soutenue par une croissance économique de plus en plus encourageante. Fêtant avec faste leur anniversaire, les femmes de l'AFD, animées par l'esprit de cohésion, d'entraide et de partage, bataillent fort pour atteindre les objectifs définis par leur association.

Des objectifs qui se résument à l'aide à la création des petites structures de prise en charge individuelle; la salubrité des quartiers, hôpitaux et autres endroits publics mais surtout sur les actions caricaturales en faveur des personnes démunies. Profitant de l'occasion, ces femmes se sont invitées à prendre conscience, au regard de la place et du rôle aussi prépondérant qu'elles jouent



Les femmes de l'AFD en liesse le jour de l'anniversaire de l'association

gressivement dans le pays, au profit des populations, qui voient leurs conditions de vie s'améliorer petit à petit. Cette

dans la société. Il convient de rappeler que l'AFD a été créée le 24 juillet 1996 à Brazzaville.

Firmin Oyé

PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

L'API rencontre les secteurs prioritaires

L'Agence de promotion des investissements (Api) a entrepris depuis quelques mois des séances de travail avec les ministères en charge des secteurs prioritaires identifiés par le plan national de développement.



La séance de travail, photo Adiac

S'alignant sur cette option, l'API a eu le 29 août à Brazzaville, une séance de travail avec le ministère de la Pêche et de l'aquaculture. La délégation de l'API conduite par sa directrice générale, Annick Patricia Mongo, a été informée de la politique du ministère. Le directeur général de la pêche continentale, Apollinaire Nguembe, a édifié ses interlocuteurs sur les différents programmes entamés, en cours et en perspectives. Ce travail avec les cadres du département de la Pêche a été amorcé avec ceux des ministères des Mines, des Hydrocarbures, du Tourisme, du Développement durable et de l'économie forestière, et de l'agriculture.

De ces différentes réunions devra découler l'élaboration des stratégies de promotion sectorielles. En effet, l'API a pour rôle la promotion de ces différents secteurs et voudrait tout d'abord mettre en avant les secteurs liés à l'agroalimentaire (pêche, agriculture, élevage...) car la production locale n'arrive pas à satisfaire les besoins alimentaires de toute la population.

Le Congo importe chaque année plus de 120 milliard de FCFA de produits alimentaires. Le poisson est la principale source de protéine animale chez 61% congolais qui consomme 100 mille tonnes de poissons par an, alors que la production locale ne couvre que 60 mille et les 40 mille restants viennent de l'importation.

« Nous avons eu un certain nombre d'informations qui seront complétées ensuite. Le ministère devra désigner un point focal qui va travailler en direct avec l'Api et celui-ci va participer à la grande réunion des points focaux de tous les ministères afin de faire remonter les informations ainsi que les projets des investissements », a conclu Annick Patricia Mongo.

Rappelons que l'Api a démarré ses activités officiellement depuis le 14 juillet et entend organiser un forum national à l'actif du secteur privé. L'Api se présente en outil pouvant soutenir et donner du contenu aux efforts du gouvernement.

Nancy France Loutoumba

BRAVO!
aux lauréats du Bac
2014

INSTITUT DE DEVELOPPEMENT DE L'HOMME,
DE L'ENTREPRISE ET DE MANAGEMENT
ECOLE PRIVEE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
AGREE PAR L'ETAT

Orientez-vous vers IDHEM pour votre Formation en :

- * Assistant de Direction
- * Assurances Banque et Microfinance
- * Communication des Entreprises
- * Comptabilité et Gestion des Organisations
- * Gestion des Ressources Humaines
- * Management des Unités Commerciales
- * Secrétariat de Direction

TELEPHONE: 05 545 69 55 / 06 652 63 27
E-mail: idhem_congo@yahoo.fr

Santé

Le Congo sensibilise contre le virus Ébola

Les autorités sanitaires du Congo multiplient, après le plan de contingence mis en place, des initiatives et stratégies pour prévenir et contenir, en cas de déclaration, l'épidémie de la fièvre hémorragique à virus Ébola sur l'ensemble du territoire.

Dans le cadre de la préparation d'une riposte contre le virus Ébola, une équipe du ministère de la Santé et de la Population a entrepris conjointement avec l'Organisation mondiale de la santé une vaste campagne de sensibilisation des populations sur cette maladie.

La campagne qui se veut nationale a démarré, le 27 août, dans les localités de Mpouya, Makotipoko (département des Plateaux), Loukoléla (la Cuvette), Liranga, Impfondo et Bétou (Likouala), Pokola (Sangha) et Ewo (Cuvette-Ouest).

Le choix de ces localités pour cette sensibilisation de masse reste significatif pour les autorités sanitaires. Il se justifie par le fait qu'elles constituent des points d'entrée des personnes en provenance de l'Afrique de l'Ouest via le Cameroun à partir du Nigeria et de la RD Congo où le virus Ébola s'est déclaré à Djera dans la province de l'Équateur. Mais surtout par le fait que certaines de ces localités ont constitué l'épicentre de l'épidémie par le passé.

Cette campagne de sensibilisation vise à informer les populations sur l'origine, les manifestations et les modes de contamination de cette maladie contagieuse très grave pour laquelle il n'existe pas encore de traitement, ni vaccin approprié.

Dans les différentes localités sillonnées, le directeur général de la santé, le Pr Alexis Elira Dokekias, à la tête de la délégation a indiqué aux populations que les chimpanzés, les gorilles, les singes, les chauves-souris et l'homme jouent un grand rôle dans la transmission du virus. Celui-ci se transmet d'une personne à une autre, par contact avec les liquides organiques tels la sueur, le sang, la salive, les urines, le sperme, les selles les vomissures ou au contact avec les objets ayant servi au malade. Elle se transmet aussi lors des manipulations des cadavres des animaux trouvés morts dans la forêt.

« Cette tournée a pour objectif de mieux informer les populations sur les dispositions à prendre avant et après qu'un cas suspect a été constaté pour éviter que cette infection soit importée », a expliqué Alexis Elira Dokekias, précisant que la simple mobilisation au niveau des frontières ne suffit pas car l'épidémie peut se réactiver à partir d'un ancien foyer.

Des matériels de première nécessité au profit des centres de santé

Conscient que la simple sensibilisation ne suffit pas, l'équipe chargée de mener cette campagne a offert aux centres de santé des tenues, des gants et des marques, mais aussi des thermomètres flash, les désinfectants et bien d'autres matériels de première nécessité.

Très salubre pour les populations de tous les âges, cette sensibilisation vise à donner aux populations le maximum d'information sur le virus Ébola. Ceux-ci ont appris qu'Ébo-

la se manifeste deux à vingt et un jours après la contamination par des signes tels que montée brutale de la fièvre, maux de tête, perte d'appétit, fatigue intense, douleur musculaire ou articulaire, douleurs abdominales, nausées, vomissements, diarrhées, hoquets, difficultés

la deuxième étape de cette campagne qui débute ce lundi concerne les départements situés au sud du pays, notamment le Pool, la Bouenza, le Niari et le Kouilou, sans oublier les deux principales villes, à savoir Brazzaville et Pointe-Noire. Par ailleurs, parallèlement à

C'est d'ailleurs dans ce contexte qu'est envisagé un atelier en faveur des médias la semaine prochaine. Le but est de leur donner des outils nécessaires pour informer les communautés sur les mesures d'hygiène préventive et de vulgariser davantage sur les dispositions pratiques à

Le ministère de la Santé rehausse la cote d'alerte

La première phase du plan de contingence pour préparer la riposte contre l'épidémie d'Ébola a été mise en œuvre, le 28 août, par des séances de sensibilisation dans les départements de la Likouala et de la Cuvette, frontaliers à la province de l'Équateur située en RDC.

On compte treize morts d'Ébola à Djera, ville située à six cents kilomètres de la localité de Mbandaka (RDC) frontalière aux villes du Congo-Brazzaville. « Les mouvements des populations entre les deux rives du fleuve Congo et de l'Oubangui sont si intenses que certaines dispositions doivent être prises afin de prémunir notre pays », a indiqué Eliras Dokékias, directeur général de la Santé. Sur le long du fleuve Congo et de l'Oubangui, la mobilisation générale a commencé par la sensibilisation de la population à Mpouya en passant par les sous-préfectures de Makotipoko, Mossaka, Loukoléla, Liranga, Impfondo, Bétou, Pokola et Ewo (Cuvette-Ouest).

Dès ce lundi, l'exhortation des communautés va atteindre les départements du Pool, de la Bouenza, de la Lékoumou, de Brazzaville, du Kouilou et de Pointe-Noire. Une tournée territoriale dont l'objectif est de mieux informer les populations sur les dispositions à prendre avant et après qu'un cas suspect a été constaté pour éviter que cette infection se propage. Le directeur général de la Santé a appelé à une forte action de communication des médias sur l'épidémie. Une formation des journalistes est envisagée dès cette semaine.

Cependant, une mobilisation au niveau des frontières et une large communication sur les mesures d'hygiène ne suffisent pas car l'épidémie d'Ébola peut aussi se réactiver à partir d'un ancien foyer de la maladie. Dans la Cuvette-Ouest, un ancien foyer de l'épidémie d'Ébola En 2003, le bilan des victimes à virus Ébola a atteint cent vingt-huit morts sur cent quarante-trois personnes atteintes. Sur ce total, quarante cas dans le district de Mbomo et trois à Mbanza, district du département de la Cuvette-Ouest. L'épidémie avait atteint la localité de Mbanza, à environ 15 km de Mbomo, quand une famille avait consommé un sanglier mort qu'elle avait trouvé dans la forêt.

Fortuné Ibara

à avaler, saignements inexplicables au niveau des yeux, du nez, des oreilles, de l'anus dans quelques cas.

Mieux informer les communautés

Après la partie nord du pays,

la formation des agents de la santé, le ministère de la Santé souhaite également former les agents d'autres secteurs publics tels que la police, la gendarmerie, la douane et ceux de l'Économie forestière en vue de doubler la vigilance. .

prendre en cas de déclaration du virus. « Pour l'instant, nous restons optimistes et constatons toujours qu'il n'y a pas un seul cas d'Ébola au Congo », a déclaré le directeur général de la santé.

Guy-Gervais Kitina

BRASSERIES DU CONGO

Retour à la normale de la situation de pénurie de boissons

Les consommateurs des boissons des Brasseries du Congo (Brasco) ont levé le ton il y a quelques semaines devant la rareté de certains produits. La situation vient d'être rangée, à en croire les tenanciers de dépôts de boissons et quelques clients qui retrouvent peu à peu le sourire devant la disponibilité de leur marque.

Aucune explication au départ devant cette pénurie qui a vu l'augmentation du prix des bières notamment dans plusieurs bars et restaurants. Si les grossistes confirment avoir été officiellement informés par Brasco d'une rupture momentanée des livraisons normales, les consommateurs par contre n'ont eu droit à aucun éclaircissement. Pas de communiqué officiel de la part des Brasco ni de l'association des consommateurs durant la période. Dans les bars, les interprétations ont fusé de partout : pénurie

de Maïs et autres ingrédients en provenance de la RDC, fantaisies des Brasco à l'approche des fêtes... Dernier maillon de la chaîne de production, le client, faute d'information, a payé le prix de cette confusion en obtenant la boisson aux prix parfois fantaisistes.

Le problème était pourtant clair. Les Brasco révisaient ses lignes d'embouteillage. « Le bon fonctionnement de ce matériel nécessite la mise en place de périodes de révisions. La dernière en date a eu lieu du 20 juillet au

25 août. Prévue de longues dates, ces opérations de révision sont communes à toutes les brasseries et leurs effets sur la productivité connus et maîtrisés », explique un communiqué de presse des Brasco diffusé le 29 août, bien qu'un peu tard. « La période de révision est désormais terminée. L'ensemble de nos lignes d'embouteillage a retrouvé un rendement normal. Nos fidèles consommateurs disposeront donc d'ici peu de leur produits préférés en quantité suffisante », affirme le document.

À ce jour, la situation semble revenir à la normale. Le matin du 30 août, devant les Brasco à Mpila, à Brazzaville, des camions chargés de casiers sont prêts à livrer. C'est en effet,

depuis quelques jours que les livraisons régulières ont redémarré, soutient Louis Serge Mounghondo Mazengui, grossiste et patron de la société Zins. « Il y a la boisson. Il y en a même de trop, et j'espère que mes clients n'auront plus de soucis. Il y a quelques jours, c'était difficile d'obtenir mes 4000 casiers par jour. On nous servait que 900 à 1000 casiers, et ce n'était pas assez pour alimenter tout le monde », souligne-t-il. Toutes les marques de bières sont presque là, ainsi que la Guinness qui s'est faite rare pendant la période. Seule produit introuvable pour l'heure, c'est la Turbo King. Les grossistes n'ont pas d'explication à propos, mais ils sont déjà rassurés du rétablissement

de leur stratégie. Sourire aux lèvres, ils peuvent désormais lutter contre la concurrence de ceux qui préfèrent les produits de l'autre brasserie. Mais, chez le client final, l'impression n'est pas la même. Les consommateurs jugent qu'à chaque fois qu'une telle situation arrive, le prix de la boisson augmente et personne ne réagit. « Certains vont bientôt poursuivre leur manœuvre en faisant croire que la boisson est toujours difficile. Les Brasco livrent depuis quelques jours déjà, et vous le constater vous-mêmes. Pour le reste, ce serait le travail de l'association des consommateurs d'agir en faveur du respect des prix », estime un détaillant ayant requis l'anonymat.

Quentin Loubou

THEME DU MOIS D'AOUT

Les produits classiques de placement pour fructifier son épargne

1- BIEN DISTINGUER UNE ACTION ET UNE OBLIGATION

De nature différente, les actions et les obligations font cependant, toutes deux, partie des produits financiers les plus sollicités, en matière d'investissements boursiers, permettant, pour chacune d'elles, de remplir des objectifs bien distincts.

Une action représente, tout d'abord, une part du capital social d'une entreprise ; les gains perçus par les détenteurs de ces titres dépendent alors directement des performances de la société concernée, le rendement est donc relativement incertain. Calculé en fonction du dividende, et donc de la proportion des bénéfices que l'entreprise reverse à ses actionnaires, le cours du titre peut donc varier fortement et entraîner, selon le cas, des plus-values ou des moins-values plus ou moins conséquentes.

Une obligation consiste, quant à elle, dans un emprunt émis par une entreprise, une collectivité locale ou bien encore un état, afin d'assurer leur financement. L'investisseur qui en fait l'acquisition entre donc ici en possession d'un titre de créance, dont le rendement et la durée sont alors déterminés dès l'achat, servant de base pour le calcul des intérêts qui seront versés. Dépendant de la santé financière de l'émetteur, les gains espérés sont d'autant plus importants que celle-ci est fragile ; c'est la prime de risque.

La différence principale entre une action et une obligation réside donc dans les performances qu'elles permettent d'atteindre ; ne pouvant être dissociées du risque, celles obtenues par l'intermédiaire de placements effectués sur des actions sont généralement supérieures à celles acquises par le biais d'investissements réalisés au moyen d'obligations.

Considérées comme des supports à risques, les actions donnent cependant la possibilité d'obtenir de bons résultats, notamment sur des échéances fixées à moyen et à long terme, c'est donc la raison pour laquelle un investissement reposant sur des actions doit être pensé pour une durée d'au minimum trois ans.

2- LES OPCVM ET LEURS CARACTERISTIQUES

Les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) sont des portefeuilles de valeurs mobilières, gérés par des professionnels (sociétés de gestion) et détenus collectivement (sous forme de parts ou d'actions) par des investisseurs particuliers ou institutionnels. Les OPCVM sont parmi les produits de placement de référence des investisseurs sur les marchés de capitaux. Ce sont des produits d'épargne investis dans différents types de produits financiers (actions, obligations, titres de créance...) et qui ont également recours à des techniques de marché (options, contrats...).

Deux grandes catégories d'OPCVM

cohabitent :

-SICAV ;

-FCP.

Une SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) est fondée par un promoteur et un dépositaire alors qu'un FCP (Fonds Commun de Placement) est créé par une société de gestion de portefeuille et un dépositaire.

Les parts de FCP ou les actions de SICAV sont vendues par des distributeurs. Les FCP, grâce à leur structure plus légère et leur capital minimum exigé plus faible engagent des encours beaucoup plus faibles que ceux des SICAV.

Au-delà des différences entre les produits, les objectifs de performance, la composition des actifs et les risques associés à chaque SICAV et à chaque FCP, sont les éléments devant retenir l'attention de l'investisseur avant toute souscription. Les OPCVM présentent de grands avantages :

- un cadre légal avec des règles d'investissement ;
- un objectif de gestion défini basé sur une stratégie d'investissement clairement établie ;
- une gestion professionnelle et diversifiée ;
- un coût d'accès modique ;
- des frais de transaction et de gestion identifiables ;
- une cessibilité et une totale liquidité de l'investissement.

2.1- La valeur liquidative

La valeur liquidative (VL) est un élément important de l'OPCVM puisque le prix de souscription et le prix de rachat sont calculés à partir de son montant.

La VL est obtenue en divisant le montant global du portefeuille de valeurs mobilières et des autres avoirs détenus par le FCP ou la SICAV, par le nombre de parts ou d'actions émises. La VL de l'OPCVM est donc la valeur de la part d'un FCP ou de l'action d'une SICAV.

Les parts ou les actions de l'OPCVM peuvent être à tout moment souscrites ou rachetées à leur valeur liquidative. La valeur liquidative peut être calculée quotidiennement ou de manière hebdomadaire. La souscription ou le rachat peuvent se faire à cours connu sur la base de la dernière VL calculée ou sur la prochaine VL qui sera calculée et on parle alors de cours inconnu.

OPPORTUNITE EN COURS

EMPRUNT OBLIGATAIRE DU FONDS DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE (FAGACE) 40 Milliards FCFA rémunéré à 5,25% net l'an sur 5 ans (2014-2019). Visa de la COSUMAF N°APE-01/14. Fin de la période de souscription 30 Août 2014. Pour toute information nous contacter :

Africabourse s.a
Société de Bourse AFRICABOURSE CONGO
www.africabourse.com
africabourse.cemac@africabourse.com
+242 06 958 75 23 / 27

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

49 étudiants congolais bénéficient des bourses du gouvernement chinois

Les quarante-neuf boursiers congolais vont poursuivre leurs études supérieures dans trente-cinq universités réparties dans dix-sept provinces de la Chine. Ils ont tous obtenu la bourse d'études du gouvernement chinois pour l'année académique 2014-2015 et dont la durée de la formation est de cinq ans.



La photo de famille

Les étudiants congolais vont apprendre dans des filières telles que l'économie internationale, l'informatique, l'agriculture, la médecine, le génie civil, l'écologie. La cérémonie de réception des boursiers congolais s'est déroulée, le 29 août, dans les locaux de l'ambassade de la République populaire de Chine au Congo, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur, le Pr Georges Moyen.

L'ambassadeur de Chine au Congo, Guan Jian, a rappelé que le soutien du gouvernement chinois envers les étudiants congolais pour les envoyer étudier en Chine date des années 1970 et que l'on compte aujourd'hui trente vagues de boursiers congolais formés en Chine. S'adressant aux boursiers, ils les a invités au travail et à penser à regagner le pays après avoir terminé leurs études pour contribuer au développement du Congo. « Nous souhaitons que chacun d'entre vous puisse bien profiter de votre séjour en Chine. Travailler sérieusement, et quand les études s'achèvent, revenez pour vous lancer activement dans la cause ambitieuse de la construction du Congo vers un pays émergent, et offrir vos propres contributions

au renforcement de la coopération sino-congolaise dans les domaines où vous serez spécialistes », a exhorté l'ambassadeur de Chine au Congo.

Le ministre de l'Enseignement supérieur a, de son côté, salué la coopération sino-congolaise. Il a souligné que la demande congolaise connaît une évolution exponentielle ces deux dernières années. Pour s'en convaincre, a-t-il précisé, en 2012, elle était de trois cents pour trente-cinq offres, en 2013, elle était de quatre cents pour quarante offres et en 2014, elle est montée à cinq cents demandes pour quarante offres. Comme l'ambassadeur de Chine au Congo, le ministre a également invité les étudiants au travail.

« À tous les heureux étudiants et étudiants qui bénéficient cette année des offres de bourses d'études de la coopération chinoise, je vous invite à profiter de cette opportunité qui vous est offerte pour travailler avec ardeur et dans la discipline en vue d'atteindre de bons résultats que le pays attend de vous », a conclu Georges Moyen.

**Tiras Andang
et Fiacre Kombo
(stagiaire)**

AVIS DE VENTE

Deux parcelles jumelées à vendre
au palais de justice,
sur l'avenue Marechal Lyautey
Contact : 05 527 99 39 / 01 101 11 37



COMMUNIQUE DE PRESSE

SAGAM INTERNATIONAL . SA
(Société de droit Sénégalais)

Informe le public que Monsieur ADAMA SARR ne fait plus partie de son personnel depuis décembre 2013 ;

En outre, elle n'a ni filiale ni aucune autre structure installée au Congo qui intervient dans le domaine de la sécurité.

Fait à Dakar, le Jeudi 07 Août 2014.

Le Secrétaire Général

Ibrahima DIALEO



TRAITEMENT DE VALEURS - TRANSPORT DE FONDS
ALARME - TELESURVEILLANCE - SECURITE ELECTRONIQUE

BANQUES : CITIBANK N° 0260.026011 - S.G.B.S. 0500007395/0 - C.B.A.O. N° 201 36015879 - B.I.C.I.S. N° 9520041460/04
124, AVENUE CHEIKH ANTA DIOP - B.P. 5048 DAKAR-FANN (SENEGAL) - TEL. STANDARD (221) 33 865 14 14 - FAX (221) 33 825 19 84
3, RUE DE KAOLACK x RUE DE SAINT-LOUIS - POINT E - TEL. STANDARD (221) 33 865 15 15 - Fax (221) 33 824 35 29
R.C. SN-DKR 2008-M-10110 - NINEA 0083329 2G2 - E-mail : sagam@sagam.sn

AMC Telecom



Internet à partir de
9.000 FCFA

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions



Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com



Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
- ASSURANCE MALADIE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE
- ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

Ordinateurs portables

acer

Acer Aspire E1-570

- Acer Celeron (Couleur Rouge)
- Acer Celeron (Couleur Grise)

Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Prix : **265.000** TTC

Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34/ 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com



TRIBUNE

Élections en Afrique

L'organisation des élections est une opération courante et régulière dans un système démocratique. Elle a pour but de permettre aux citoyens de choisir librement les hommes et les femmes qui se proposent de gérer la chose publique. Il s'agit en général d'une opération régulière dans un pays démocratique où l'État doit jouer son rôle régalien. Mais pourquoi celle-ci génère quelquefois des tensions dans le monde et particulièrement en Afrique ?

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour l'expliquer. Parmi celles-ci, on cite la mauvaise organisation du scrutin, le degré d'intériorisation du système démocratique, le désir de gagner à tout prix de certains acteurs, l'insuffisance de moyens, etc....

Arrêtons-nous un moment sur la mauvaise organisation du scrutin qui semble être la cause la plus couramment évoquée.

Qu'est-ce qui peut caractériser la mauvaise organisation d'un scrutin ? Elle peut se traduire par l'insuffisance du matériel de vote tels les isolements, les urnes, les bulletins ou encore les documents divers comme les feuilles de pointage ou d'enregistrement des procès verbaux. La mauvaise organisation peut aussi provenir des vices dans la confection de listes des électeurs.

Cette opération est fondamentale car sans électeurs, il n'y a pas de vote ; Or, pour qu'il y ait électeurs, il faut que l'on sache qui remplit les conditions : identité, âge et lieu de résidence sont en général les éléments fondamentaux pour déterminer ces électeurs. Un résultat que l'on obtient grâce au recensement de la population.

Mais comment et qui doit réaliser cette opération fondamentale, comment doit-on la mener pour qu'il n'y ait aucune contestation ?

Notre pays a connu trois phases dans l'organisation des consultations démocratiques selon le modèle pluraliste de type occidental : avant les indépendances, de l'indépendance à l'instauration du monopartisme en 1963 par le MNR et depuis 1991 après la conférence nationale souveraine jusqu'à nos jours.

Avant l'indépendance, nous ne disposions certainement pas de la maîtrise réelle de toute la chaîne des opérations du processus des élections. Mais il y avait déjà des partis qui fonctionnaient et qui bataient compagnie. Ils ont de la sorte proposé des candidats aux élections à l'assemblée constituante.

Le 1^{er} conflit qui naît à cette époque est lié à la non application de la loi et non à la nature du scrutin ou la contestation des résultats de vote.

Ce que l'on peut remarquer à cette époque c'est qu'aucun parti n'avait contesté ni le corps électoral, ni la forme d'organisation du scrutin, mieux on a jamais eu recours à une quelconque commission nationale d'organisation des élections (Conel).

En effet, la Conel est une trouvaille de la Conférence nationale née dans une ambiance de soupçon généralisée. Le financement des partis politiques non plus ne fut un sujet de controverse. Quand le 28 novembre 2014, à l'occasion de la célébration de la date anniversaire de la proclamation de la République, Pascal Lenga dit que « notre république est née dans la douleur politique », il parle sans doute de ces premiers instants où les Congolais n'ont pas pu accepter de se plier à la règle qu'ils avaient eux-mêmes choisie.

Ce jour là, en effet, les députés du MSA (Mouvement socialiste africain de Jacques Opangault) qui disposaient d'une fragile majorité n'ayant pas accepté le basculement plutôt spectaculaire de leur député Yambo, qui changea de camp pour s'allier à leur adversaire ont violemment manifesté leur mécontentement pour dénoncer ce qui apparaissait à leurs yeux comme une manipulation, une tricherie.

Ce jour est né le premier soupçon dans la politique congolaise car un député, un élu pouvait renier son parti non pour des raisons de convenance idéologique mais parce qu'une volonté extérieure le pressait.

Depuis lors comme le péché originel, nous sommes condamnés à payer le prix de l'imposture politique.

Un contemporain a défini la politique comme l'art de passer les obstacles. Même sur le dos du diable, on peut grimper pour sauter un obstacle. C'est pourquoi il y a plusieurs alliances contre nature, au Congo, juste pour passer les obstacles et dès qu'on est de l'autre côté, on se souvient que le pont qui nous a permis de traverser est le dos du diable. Alors doit-on chasser le diable avec son pont ou le laisser dans son rôle de strapontin ?

Comment expliquer que des partis qui ont la même matrice idéologique, le même logiciel mental deviennent des adversaires ?

Conel, alliance contre nature, soupçon permanent. Mais qu'est-ce qui fait jaser les politiques ?

Emmanuel Mbengue

COOPÉRATION

La Russie fait de la jeunesse africaine son alliée

Le pays a organisé, du 24 au 27 août, à Moscou une série d'échanges avec les jeunes leaders des milieux sociaux d'Afrique. Lors des entrevues, l'État fédéral russe a dit vouloir s'appuyer sur la jeunesse africaine pour amorcer son repositionnement dans le continent africain. Décryptage.

La Fédération de Russie est consciente que les jeunes, qui représentent plus de 40% de la population active de l'Afrique sont un potentiel pour l'essor du continent. Difficile donc pour l'État fédéral d'envisager une coopération multilatérale durable qui ne mette ces derniers à leur place de baptiseurs de l'Afrique de demain. Pour passer à l'acte, dans la concrétisation de cette nouvelle approche relationnelle, Moscou a organisé du 24 au 27 août, dans la capitale même, une série de tables rondes avec les jeunes leaders, représentants des milieux sociaux du Congo, du Cameroun, du Gabon, du Kenya, de l'Égypte, de l'Afrique du Sud, de l'Éthiopie et de la Tanzanie.

Au menu des entrevues, l'identi-

La ronde des institutions russes

Le calendrier de travail de la délégation africaine prévoyait la visite de certaines institutions de la Fédération de Russie pour débattre avec les autorités les ayant en charge. Ainsi, les jeunes leaders se sont rendus à l'Agence fédérale russe des affaires de la jeunesse. Avec le chef de la structure, Pospelov Serguey Valerievitch, les échanges ont porté sur le renforcement des liens entre les organisations de jeunesse de Russie et celles des pays africains. Plusieurs projets seront initiés sous peu au nom du développement du mouvement de la jeunesse mondiale contemporaine, a-t-il renchéri avant de rappeler que

« L'Afrique est fier de sa jeunesse (...) Nous ne sommes donc pas ici uniquement pour écouter mais aussi pour proposer en tenant compte de ce dont le continent a besoin »

fication des domaines prioritaires de coopération sur l'entrepreneuriat juvénile, notamment la recherche des moyens de mise en œuvre des projets profitables à la jeunesse de la Fédération de Russie et celle des pays africains représentés. « Notre objectif n'est de développer une coopération de dominant-dominé mais plutôt celle dans laquelle chacune des parties trouvera son compte (...) Vous trouverez donc ici en Russie des partenaires pour la réalisation de vos projets... », a souligné le chef de l'Agence fédérale russe des affaires de la communauté d'États indépendants et de la coopération humanitaire internationale, Konstantin Iossifovitch Kossatchev. Les propos de ce dernier ont apaisé, d'entrée de jeu, les esprits des jeunes leaders africains qui tenaient mordicus à défendre, avant tout, les intérêts de leurs pays respectifs. « L'Afrique est fier de sa jeunesse (...) Nous ne sommes donc pas ici uniquement pour écouter mais aussi pour proposer en tenant compte de ce dont le continent a besoin », a déclaré Juste Bernardin Gavet, en qualité de membre du Conseil national de la jeunesse du Congo-Brazzaville.

près de soixante-trois pays dont l'Allemagne, la Grande Bretagne et les États-Unis avaient déjà pris part, en Russie, à un forum sur la jeunesse.

Les jeunes représentants des pays africains ont, par ailleurs, visité la Chambre publique de la Fédération de Russie, le 26 août. Cette structure est l'équivalent du Conseil économique et social dans la configuration institutionnelle du Congo et de bien d'autres pays sans nul doute. Là, ils ont échangé avec les responsables de la Commission de soutien aux initiatives des jeunes. Les thématiques sont restées les mêmes à quelques exceptions près. Dans la matinée du 27 août, les portes de la Douma (le Parlement russe) se sont ouvertes à eux. Le sénateur Mikhaïl Vitalievitch Marguev les a reçus à bras ouverts. Le développement de la coopération entre les États représentés était le principal dossier sur la table des discussions. Le parlementaire russe a saisi l'occasion pour expliquer à ses hôtes la manière par laquelle la Douma, dans le cadre des actions humanitaires, vient à la rescousse des réfugiés africains en détresse par l'intermédiaire des Nations unies. L'Académie diplomatique du mi-

nistère russe des Affaires étrangères était le point de chute de la visite de la délégation africaine. Ici, il s'est agi d'une réunion visant à analyser, entre autres, les spécificités de l'enseignement des matières internationales aux étudiants étrangers, notamment ceux venus d'Afrique. Les éminents professeurs russes sont revenus sur le taux des bourses octroyées aux Africains qui, du reste, est revu à la hausse. Entre 2014 et 2015, cinquante-trois bourses sont prévues dans plusieurs spécialités. Deux places pour les Congolais qui feront le déplacement du pays pour une étude sur la météorologie et la pêche.

L'Afrique, une terre promise...

Les échanges entre la Fédération de Russie et les jeunes leaders des milieux sociaux d'Afrique, à dire vrai, rentrent dans le cadre de la politique de repositionnement du pays dans le continent africain. La Chine a largement gagné du terrain. Les États-Unis, par le tout dernier sommet des chefs d'État d'Afrique tenu du 4 au 6 août à Washington, ont également pris position pour se faire une place dans le continent, avec à la clé un investissement chiffré à 33 milliards de dollars tel que promis par le président américain Barack Obama.

Face à l'avancée des autres puissances dans le continent africain, la Russie n'a pas de raison de rester en marge. Elle veut se refaire, elle aussi, une place importante. C'est d'ailleurs ce qui explique la confession faite par le chef de l'Agence fédérale russe des affaires de la communauté d'États indépendants et de la coopération humanitaire internationale. « Pendant les deux dernières décennies, nous nous sommes trompés en nous disant qu'il n'était pas nécessaire de coopérer avec les pays africains. À ce jour, notre politique externe prend une direction vis-à-vis de l'Afrique, nous y serons davantage présents », a-t-il avoué. On attend donc de voir ce que donnera, dans les jours à venir, la coopération amorcée par la Russie avec les jeunes leaders des pays africains puisqu'elle annonce le repositionnement de la Fédération de Russie en Afrique.

**De notre envoyé spécial à Moscou
Rominique Nerplat Makaya**

OFIS
TRAINING
Center

Tél.: 06 600 0000
infos@ofis-otc.com

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Le seul Centre Cisco Learning Partner
en Afrique Centrale

Ensemble, améliorons votre performance!



Communiqué

Plusieurs contrefacteurs (pirates) ont été condamnés par décisions de justice pour avoir reproduit et/ou utilisé illégalement la marque Sage ou ses logiciels.

La société Sage, un des principaux éditeurs mondiaux de logiciels de gestion professionnels, porte à votre connaissance le résultat des actions en justice qu'elle a menées ces derniers mois contre des sociétés pirates.

Les dommages et intérêts et/ou amendes s'élèvent à plusieurs milliers d'euros et des peines de prison ont également été infligées.

Sage rappelle que les logiciels sont protégés par le Droit d'Auteur. Copier, distribuer, télécharger ou vendre des logiciels sans l'autorisation de l'éditeur constituent des actes de contrefaçon passibles de peines de prison et d'amendes.

Vous avez un logiciel piraté ?

Vous encourez de graves conséquences techniques, financières et juridiques. Ne prenez pas ce risque et régularisez votre situation dès à présent.

Mettez-vous en conformité avant le 20 septembre 2014.
Passé cette date, Sage entreprendra les actions judiciaires nécessaires pour faire respecter ses droits.

Pour plus d'information, contactez votre revendeur local :

- MTI : 06 629 11 68 / 05 553 16 10
- SOFTWARE SOLUTIONS : 05 301 00 19 / 05 301 93 68

www.sage.fr - antipiratage@sage.fr - tél. : +33 (0)5 56 136 988

RECHERCHE D'AGENTS EN RÉPUBLIQUE DU CONGO ET RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

OILZONE le leader de la marque Motorol en lubrifiants, à l'art des mélanges sans égal, a son siège principal aux Emirats Arabes Unis. Suivant notre plan d'expansion globale, nous invitons les distributeurs qui sont prêts à se lancer et devenir ainsi partenaires pour viser l'excellence en République du Congo et en République démocratique du Congo.



Pour plus d'informations, appelez-nous ou laissez votre courrier à :

Spécialités en :

Huiles pour automobiles :

Huile pour moteur Diesel, Huile pour moteur Essence, Huile Hydraulique, ATF, Huile de freinage, Refroidisseur & Graissage.

Huiles pour industries :

Huile de coupage, Huile compresseur, Huile Hydraulique, Huile de réfrigération (3 GS, 4 GS & 5 GS), 134 A ; Huile synthétique de réfrigération, Huile de pompe à vide, Huile de tricotage, Huile antistatique, Huile pour machine à coudre.

Huiles spéciaux :

Huile pour encre d'impression, Huile de roulement d'aluminium, Huile de transformation et beaucoup d'autres produits.

MOTOROL
AU DELA DE LA COMPARAISON

OILZONE P.O. Box 50026, Ras Al Khaimah, United Arab Emirates
Tel: +971 7 2264143, Fax: +971 7 2264145, Email: sales@motorollubes.com
www.motorollubes.com



AFRIQUE CENTRALE/AFRIQUE DES GRANDS LACS

Deux régions en quête de stabilité

Depuis un peu plus d'une année, l'attention de la communauté internationale se focalise sur la République centrafricaine en raison de l'instabilité qui y règne.

La crainte des partenaires extérieurs et des voisins de ce pays, est que les violences armées instrumentées par les luttes pour le pouvoir ne déteignent sur l'ensemble des États d'Afrique centrale, alors même que l'Afrique des Grands lacs, toute proche, n'est pas non plus épargnée par des conflits du même type. À quatre mois de la fin de cette année 2014 marquée par la montée des antagonismes de tous genres, l'Afrique centrale et celle des Grands Lacs se trouvent réellement à la croisée des chemins. À la vérité, les deux régions en font presque une. Non seulement elles sont habitées par les mêmes peuples, mais les pays qui les composent sont à cheval entre l'une et l'autre région. C'est le cas notamment de l'Angola, considéré comme un pays d'Afrique australe, qui appartient tout naturellement aussi à l'Afrique centrale. Les cas aussi du Burundi et du Rwanda, faisant naguère partie de l'Afrique orientale allemande, qui ne sont pas moins membres de la région d'Afrique centrale. Le Burundi siège au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, le Rwanda qui s'y était retiré est décidé à revenir. Ou encore la République démocratique du Congo, membre de l'Afrique des Grands Lacs, avec le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda, mais aussi de l'Afrique centrale. Ce n'est peut-être pas anodin si les douze pays de ces deux espaces politico-géographiques (Angola, Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, Centrafrique, Congo Brazzaville, Congo Kinshasa, Soa Tomé-et-Principe, Tchad, Burundi, Rwanda, Ouganda) ont, à quelque chose près, les mêmes préoccupations d'ordres sécuritaire, politique et socio-économique.

Descryptage :

Centrafrique : Comme cela est indiqué plus haut, la République centrafricaine connaît des temps difficiles depuis plusieurs mois. Situer

ce calvaire, pour lequel la population civile paie un lourd tribut, à la seule période de la prise du pouvoir par la Séléka, en mars 2013, serait hasardeux. À la différence de ses voisins, qui ne peuvent, loin s'en faut, se targuer de vivre dans la plus grande quiétude, le cas centrafricain est néanmoins exceptionnel, car dans ce pays, depuis plus d'un demi-siècle, la prise du pouvoir par la force, suivie de la déliquescence de l'État, lorsqu'un plus fort parvient à en chasser un autre, est érigée en règle. À cause de cela stationnent depuis plusieurs années des forces multinationales commises à la stabilisation de ce pays, avec les résultats qu'on sait. À n'en point douter, la Centrafrique demeure un cauchemar pour ses voisins. L'année 2015 pourrait-elle être celle de la remise à niveau de ce pays grâce à la tenue que l'on souhaite dans la quiétude des élections générales au bout de la transition en cours ? Il est permis de le croire. Il faudrait pour cela que chacun des acteurs centrafricains en vue, des autorités transitoires aux leaders des partis, des églises, des Ong ou des milices, mette les intérêts supérieurs de la Centrafrique au dessus des leurs propres. Ceci d'autant plus que cette année-là sera, dans la plupart des pays d'Afrique centrale et des Grands lacs qui lui viennent en aide militairement et financièrement, celle des grandes manœuvres politiques dévoreuses d'énergies et d'apitoiement pour autrui. 2015, une année charnière, on a envie de dépeindre ce futur proche.

Angola : les soucis d'alternance dans ce pays sont repoussés à l'an 2017 au lendemain de l'élection du président José Eduardo dos Santos par le parlement angolais, le 31 août, et sa prestation de serment, le 26 septembre 2012. Luanda n'a de cesse, depuis quelques décennies de s'affirmer comme une puissance mi-

litaire régionale, non sans attirer les regards plus ou moins envieux. Les récents incidents frontaliers avec son voisin et ami historique, le Congo, heureusement réglés dans les hautes sphères des deux États, ont néanmoins alerté sur une sorte de prééminence dont se pare tout pays se sentant sûr de ses atouts. Sauf situation exceptionnelle, l'Angola poursuit allègrement la construction de son développement grâce à sa forte production pétrolière, qui le place désormais en tête des pays producteurs d'Afrique subsaharienne devançant ainsi le Nigeria plombé par les violences terroristes.

Cameroun : Après le scrutin du 2011, remporté par le président Paul Biya, les Camerounais attendront 2018 pour voter le nouveau président. Il y a encore un peu de temps peut-on dire. Mais à côté des appétits gloutons d'éventuels successeurs du locataire du Palais d'Etoudi, les Camerounais ont bien d'autres chats à fouetter aujourd'hui. La proximité avec le Nigeria aidant, le pays fait désormais face aux incursions des hommes de la secte Boko Haram, décidés, à se constituer des bases arrière au Cameroun. Ce qui devrait, dans le moment présent, ressembler un tant soi peu l'unité des filles et des fils de ce pays vivant dans une relative stabilité depuis plusieurs années. Ceci ne veut pas dire que le paysage politique camerounais soit des plus sereins. À chaque élection, comme partout ailleurs sur le continent, les contestations des résultats manquent de peu d'ébranler la nation.

Gabon : élu en 2011, le président Ali Bongo Ondimba est confronté à la fronde des anciens barons de son parti, le Parti démocratique gabonais, pour certains, de proches collaborateurs de son père, feu Omar Bongo Ondimba. Même si son pays est épargné par des violences armées du genre de celles qui sont observées ailleurs chez ses voisins, le renouvellement de son mandat, en

2016, aura l'air d'une épreuve du feu. Après la dissolution de l'Union pour la nation, groupement mené par André Mba Obam, ex-ministre de l'Intérieur sous le président Bongo, Ali Bongo Ondimba est désormais marqué à la cheville par Jean Ping. L'ancien ministre des Affaires étrangères de son père et ancien président de la Commission de l'Union africaine met tout en œuvre, depuis qu'il a quitté le palais de l'UA, à Addis-Abeba, pour lui succéder. On imagine que la compétition restera électorale et honorablement démocratique et ne ressemblera pas à la présidentielle de 2011 qui fut émaillé d'incidents graves.

Guinée Equatoriale : Fort de ses abondantes ressources pétrolières, ce pays déroule intensément sa modernisation, avec l'ambition de fédérer des énergies africaines autour des préoccupations d'indépendance économique et politique de l'Afrique. On peut l'estimer à l'abri de soubresauts désagréables dans les années à venir. Sans le dire, l'alternance semble préparée dans le sens de la succession par le fils Teodorin Nguema Obiang à son père, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo. La nomination du premier au poste de vice-président de la République a surtout été considérée comme un signe avant-coureur de cet aboutissement, même rien, officiellement n'a été déclaré pour l'instant. Par le passé, la Guinée Equatoriale a fait la une des médias à cause des tentatives de déstabilisation menées par des forces hostiles au pouvoir en place. Mais le pouvoir semble avoir une bonne longueur d'avance sur ces coups bas. La prochaine élection présidentielle en Guinée Equatoriale se tiendra en 2016. Au plan régional, Malabo n'a pas vidé son différend territorial avec le voisin gabonais, avec qui elle se dispute l'île pétrolière de Mbanié. La Guinée Equatoriale a aussi fait un faux bond à ses voisins d'Afrique centrale sur le calendrier de l'intégration, notamment dans la mise en circulation du passe-

port Cémac (la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), en renonçant à la procédure d'établissement. Elle ne s'est pas ravisée depuis lors.

Rd-Congo : l'année 2016 fixe le terme constitutionnel des deux mandats du président Joseph Kabila Kabange, élu successivement en 2006 et en 2011. Traversée par tant de crises, dont la plus lancinante se déroule à l'est de son territoire, la République démocratique du Congo (RDC) vit sous l'assistance militaire des forces internationales de l'Organisation des Nations unies. Le 23 février 2013, à Addis-Abeba, en Ethiopie, un accord global fut conclu par la RDC et plusieurs de ses voisins sous le parrainage du secrétaire général de l'Onu, Ban Ki Moon. Cet accord en plusieurs points engageait les dirigeants de Kinshasa, entre autres « à réformer l'armée, la police et les services de sécurité, consolider l'autorité de l'État, poursuivre la décentralisation du pays, promouvoir le développement économique, des infrastructures sociales, promouvoir la réforme structurelle des institutions publiques, la réconciliation, la tolérance et la démocratie ». C'est dans cette optique qu'étaient organisées des concertations nationales à Kinshasa, du 7 septembre au 5 octobre 2013. Boycottées par les principaux partis d'opposition, ces assises préconisaient la mise en place d'un gouvernement de cohésion nationale censée apaiser le climat politique et préparer le pays à affronter les échéances électorales à venir dans la sérénité. Ce gouvernement n'est pas toujours formé, preuve que toutes les cartes ne sont pas réunies. Pendant ce temps, le débat sur une éventuelle modification de la constitution a pris toute sa place au sein de la classe politique de RDC. Les avis restent tranchés entre les partisans du oui et du non.

(... À suivre)

Gankama N'Siah

BOALI

Le contingent congolais de la Misca a un nouveau commandant

Le détachement des troupes de la Misca du contingent congolais (Brazzaville) à Boali a un nouveau commandant. Il s'agit du Capitaine Bruno Voutou qui succède au Capitaine Abena. Il a été présenté jeudi 28 août aux autorités locales et à la population.

Selon le capitaine Bruno Voutou, sa mission sera de poursuivre les actions de sécurité, d'œuvrer pour la libre circulation des biens et des personnes, d'appuyer la restauration de l'autorité de l'État et de lutter

contre les actes de banditisme dans la commune de Boali.

Les notables de la ville de Boali ont souhaité que cet officier mette tout en œuvre pour maintenir la paix. « *Nous ne voulons pas la brutalité. Nous souhaitons que la paix règne dans la ville de Boali* », a indiqué André Seminoman, premier Conseiller à la Mairie de Boali.

Ernest Ibrahim, président de la jeunesse de Boali souhaite que l'officier fasse preuve de bonne collaboration avec la population locale. « *On a travaillé avec*

ceux qui sont partis. Donc, les nouveaux doivent faire preuve de bonne collaboration », a-t-il dit.

La sous-préfète de Boali, Géneviève Gbadin s'est adressée aux éléments de la milice Anti-Balaka et à la population sur le respect des institutions de la République et des forces internationales présentes dans la ville. Le démantèlement de multiples barrières illégales sur l'axe Boali-Bangui reste un défi à relever pour la nouvelle équipe de la Misca congolaise.

BAMBARI

Calme précaire après la signature de la cessation des hostilités entre les deux tendances ex-Séléka

Un calme précaire règne à Bambari (centre) depuis jeudi soir après les affrontements qui ont opposé ces derniers jours, les éléments du général Ali Daras à ceux du général Joseph Zoundeko. Selon les informations du RJDH, un processus de réconciliation entre ex-Séléka a été déclenché.

La ville de Bambari commence à retrouver son calme. Selon les témoignages recueillis depuis ce matin, quelques travailleurs sont sortis et la circulation a timidement repris.

Thierry Messogo, un journaliste du RJDH depuis Bambari parle de timide reprise. « *Ce matin, quelques véhicules circulent dans la ville. Il y a des véhi-*

cules de transports qui sont au niveau de la gare routière. J'ai vu des travailleurs qui sont sortis pour aller au travail mais, le calme n'est pas encore convaincant ».

Un habitant de la ville contacté a déclaré que les coups de feu ont cessé mais la tension est toujours inquiétante. « *Il est bien vrai que nous n'écou- tons plus les tirs comme ces deux derniers jours mais, les deux camps sont toujours en position. Ceux qui sortent sont pour moi des courageux* ».

Selon des informations du RJDH, les deux tendances de l'ex-Séléka se sont dites favorables au retour de la paix et à la cessation des hostilités.

« *Nous avons rencontré les généraux Daras et Zoundeko. Tous ont dit qu'ils respecteront la cessation des hostilités pour un retour rapide à la normale dans la ville de Bambari* », a affirmé Thierry Messogo après avoir eu des informations relatives à la poursuite des combats dans les périphéries de la ville.

L'un des responsables du camp de Daras a confié au RJDH que des consignes ont été données pour que la cessation des hostilités puisse être respectée partout où ils ont leurs éléments. La tendance Zoundeko n'est toujours pas joignable. C'est depuis lundi 25 août que les deux tendances ex-Séléka de Bambari se sont affrontées.

BANGUI

Eufor-RCA envisage accroître ses capacités avec une unité du génie italienne

La force de l'Union Européenne en République Centrafricaine (Eufor-RCA) va accroître ses capacités opérationnelles avec le déploiement d'une unité du génie de l'Armée de Terre italienne.

Selon un communiqué de presse de l'Eufort publié le 28 août, l'unité travaillera en soutien de la sécurité et du développement, par la réalisation de projets à effet immédiat.

« *Grâce à une importante*

gamme d'équipements techniques, comprenant entre autre des grues et des excavateurs, l'unité du génie d'EUFOR RCA sera employée dans des travaux de construction et d'amélioration d'infrastructures de base existantes, en faveur des communautés locales », précise le communiqué de presse.

Le même communiqué indique, qu'un appui technique aux projets de long terme sur

Bangui, financés par l'Union Européenne, sera aussi assuré par des équipes spécialisées du génie.

Eufor-RCA a atteint «sa pleine capacité opérationnelle» depuis avril 2014. Cette force est opérationnelle à Bangui, dans le 3e, 5e et à l'Aéroport Bangui-M'Poko. Son intervention renforce les actions de sécurité, entreprises par les forces de la Sangaris en appui aux forces africaines de la Misca.

Un présumé coupeur de route arrêté après un échange de tirs avec la MISCA

Un présumé coupeur de route a été arrêté vendredi 29 août après un échange de tirs avec le contingent Misca camerounaise à une vingtaine de kilomètre de Baboua(Ouest) sur l'axe Garamboulaye.

Ce présumé serait un élément des Forces Démocratiques du Peuple Centrafricain (FDPC) d'Abdoulaye Miskine, un ancien chef rebelle détenu au Cameroun il y a deux ans. Selon une source de la gendarmerie de Baboua, la Misca était en patrouille avant de démanteler la barrière érigée par les coupeurs de route. « *Ils ont aperçu la Misca et ont ouvert le feu sur eux. La Misca a riposté pour les dissuader avant de mettre la main sur un élément* », a rapporté cette source à un journaliste membre du réseau des journalistes des droits de l'homme (RJDH). Joint au téléphone, la Misca a affirmé cette information et de préciser qu'aucun blessé n'est enregistré de leur côté. Cependant, le présumé a été conduit à la base de la Misca à Bouar (ouest) pour son audition.

Révision du plan national de développement sanitaire

Le Ministère de la santé publique avec l'appui de ses partenaires révisent son plan national de développement sanitaire. Un atelier y relatif se tient depuis le 27 août à l'hôtel Azimut à Boali.

Au lendemain de la crise ayant occasionné le dysfonctionnement du système de santé en Centrafrique, le plan national de développement sanitaire 2006-2015 vient d'être révisé en termes d'urgence à la demande des bailleurs.

Dr. Valentin Gouana Chargé de mission au Ministère de la Santé parle d'un plan urgent pour permettre aux bailleurs d'intervenir. « *Les bailleurs ont parlé d'un plan d'urgence pour la Centrafrique. Pour le secteur santé, il faudrait quelque chose de spécifique qu'ils vont analyser pour voir comment ils peuvent nous aider. C'est pourquoi nous préparons un plan de transition sur deux ans* », a expliqué le Dr. Valentin Gouana.

Selon Dr. Michel N'da Konan Yao, représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en Centrafrique, c'est le plan national qui va orienter tous les acteurs dans le domaine de la santé et de la restauration des services de santé. « *Ce plan de deux ans va identifier les priorités pour permettre de mobiliser les ressources. Nous savons qu'il y a certainement des priorités comme les services de soin maternel et infantile, l'amélioration de la couverture vaccinale mais aussi faire face à des enjeux épidémiques qui pourront se produire* », a-t-il déclaré.

Ce plan de développement sanitaire, une fois finalisé à Boali sera soumis aux partenaires pour l'analyse afin d'accompagner le département de la santé en matière de la réhabilitation, de la reconstruction, de l'approvisionnement en médicaments essentiels et de la mise à disposition de personnel de santé qualifié dans toutes les localités.

BABOUA

Un véhicule et deux motos incendiés entre le village Zoukombo et Foro

Un véhicule et deux motos ont été incendiés jeudi vers 14 heures par des inconnus, entre le village Zoukombo et Zoro. Certaines sources parlent des éléments des Forces Démocratiques du Peuple Centrafricain (FDPC) d'Abdoulaye Miskine. Cette situation soulève la problématique de la sécurité sur cet axe.

Selon une source de la gendarmerie de Baboua, le véhicule incendié appartient à un habitant de Yaloké (Centre). « *Les présumés malfrats ont soutiré une somme de onze million neuf cent mille francs (11.900.000) CFA entre les mains du chauffeur et plus d'un million (1.000.000) FCFA entre les mains des passagers. Toutes les marchandises ont été emportées* », a confié au RJDH cette source.

La source a confié au RJDH qu'il s'agissait des éléments d'FDPC d'Abdoulaye Miskine qui opèrent depuis un certain temps sur cet axe. « *Bien avant cet acte, ils ont remis deux correspondances aux chauffeurs pour les transmettre au gouvernement et aux forces de la Sangaris et la Misca. Dans les correspondances, ils revendiquent la libération de leur chef Abdoulaye Miskine, détenu au Cameroun depuis le 16 août 2013* », a rapporté cette source de la gendarmerie. Selon la source, ces derniers menacent de bloquer cette voie.

Les notables de la ville appellent les autorités militaires à vite réagir pour sauver la situation. Pour ces autorités, la population est prise en otage. Les forces internationales dont la Sangaris, les autorités locales et la gendarmerie ont tenu mercredi 27 août une réunion à Baboua, relative à la sécurisation de l'axe Baboua-Beloko.

Source : Réseau des journalistes des Droits de l'Homme en RCA



Masolo Ya Banninga

entre airtel et Warid

Nouveaux forfaits Appels+SMS+Internet

Active ton forfait et appelle tous tes amis de airtel et Warid à partir de 100 FCFA seulement.

1- Forfaits journaliers

Forfait FCFA	Minutes	SMS	Internet Mo	Souscription	Validité
100	2	2	2	Composer *170*1*1#	1 jour
300	6	10	10	Composer *170*1*2#	1 jour
500	12	20	20	Composer *170*1*3#	1 jour
1 000	30	50	50	Composer *170*1*4#	1 jour

2- Forfaits Week-end

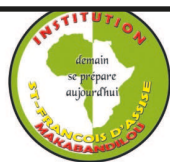
Forfait FCFA	Minutes	SMS	Internet Mo	Souscription	Validité
300	30	30	30	Composer *170*1*3*1#	1 jour
500	80	30	30	Composer *170*1*3*2#	1 jour



Pour activer,
compose ***170*1#**

Pour plus d'infos,
appelle le 141 (Airtel)
et 123 (Warid)





« Demain se prépare aujourd'hui »

INSTITUTION SAINT FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU-DJIRI
Etablissement scolaire privé
PRIMAIRE-COLLEGE-LYCEE-INTERNAT



OUVERTURE DE L'ETABLISSEMENT

LUNDI 01 SEPTEMBRE 2014

RENTREE SCOLAIRE

PRIMAIRE : Jeudi 18 septembre 2014
COLLEGE : Lundi 15 septembre 2014
LYCEE : Mardi 16 septembre 2014

DATES DES TESTS D'ADMISSION

Samedi 06 septembre 2014	Samedi 20 septembre 2014
Samedi 13 septembre 2014	Samedi 27 septembre 2014
Samedi 20 septembre 2014	Samedi 04 octobre 2014
Samedi 13 septembre 2014	Samedi 11 octobre 2014

RENSEIGNEMENTS

- au : **00 (242) 05 549-44-07 / 06 642-96-07**
- à l'adresse mail du secrétariat:
www.secretariat-institut-st-francois-brazza.com
- sur le site internet de l'institution:
www.institut-st-francois-brazza.com

INSTITUTION SAINT FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU-DJIRI
Etablissement scolaire privé
PRIMAIRE-COLLEGE-LYCEE-INTERNAT

2014-2015



« Demain se prépare aujourd'hui »

OUVERTURE DE L'ETABLISSEMENT

LUNDI 01 SEPTEMBRE 2014

RENTREE SCOLAIRE

PRIMAIRE : Jeudi 18 septembre 2014
COLLEGE : Lundi 15 septembre 2014
LYCEE : Mardi 16 septembre 2014

RECRUTEMENTS

Professeurs (H/F) de l'enseignement général du secondaire

- ↳ 1 professeur
- ↳ 1 professeur de philosophie
- ↳ 1 professeur d'arts plastiques
- ↳ 1 professeur d'histoire et géographie
- ↳ 1 professeur de SVT
- ↳ 1 professeur de sciences physiques 1ère S/Tle S
- ↳ 1 professeurs de français niveau lycée
- ↳ 1 professeur de mathématiques niveau Tle

Instituteurs (H/F)

- ↳ 2 instituteurs

Centre de documentation (CDI)	Diplôme minimum exigé
↳ Professeur-documentaliste (H/F)	Master 1 et maîtrise de l'outil informatique (Excel...)

Assistants d'éducation	Diplôme minimum exigé
↳ 4 assistants d'éducation de nuit (2H/2F) ↳ 1 assistante d'éducation de jour	BAC+2 et maîtrise de l'outil informatique ((Word, Excel...))

CANDIDATURE ET RENSEIGNEMENTS

Candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation manuscrite et la photocopie de vos diplômes

Renseignements :

- au : **00 (242) 05 549-44-07 / 06 642-96-07**
- à l'adresse mail du secrétariat:
www.secretariat-institut-st-francois-brazza.com
- sur le site internet de l'institution:
www.institut-st-francois-brazza.com

PROMO VISA – DUBAI

Prix : 65.000FCFA (du 07 avril 2014 au 07 juillet 2014)

Kasstour Partenaire de Direct-Africa

Nos services :

- Vente des voitures toutes marques (neuves et occasions)
- Vente de pièces détachées à votre demande
- Agence de voyage (vente de billet d'avion de toutes destinations)
- Obtention de visa (Dubai, Chine, Afrique du sud etc.)
- Assistance à l'aéroport de Dubai
- Transport des marchandises (frets maritime et aérien)

Veillez nous contactez à l'adresse suivante :
Brazzaville (croisement avenue de la paix, rue Mayama N° 84 Mougali)
Tél: 05 009 00 90 / 06 626 50 81 / 06 926 18 92
Email : directafricabzv@yahoo.fr, kasstour@yahoo.fr
Pointe-Noire 476 Boulevard Félix Tchicayas-OCH
Tél: 05 533 17 87 / 06 628 61 67
Email : directafricapnr@gmail.com

IN MEMORIAM

In Memoriam

02 février 2014 - 02 septembre 2014 :
Voici 8 mois déjà, jour pour jour que tu nous as quittée maman et mémée Thérèse Ngombi-Nombo « Maman Thétée », épouse Majep Obama. Que les personnes qui l'ont connue et estimée, aient une pensée pieuse pour elle. À cette douloureuse et triste occasion, une intention de prière a été dite pour sa mémoire le dimanche 31 Août 2014 au culte de 6h30 en la Basilique Christ-Roi de Loandjili à Pointe-Noire. Les enfants et petits fils Majep-Obama



30 août 2013 – 30 août 2014

Jour pour jour, voilà un an qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre chère maman Chancelvie Banzouzi. Le temps qui passé n'efface pas le souvenir, maman nous ne t'oublierons pas. Pour ce triste anniversaire, Parfait Mougani Miafouna, Kenth et Chris Bikinkita, Aimérence Binaki et Chancelvie Bilongui miafouna prient tous ceux qui l'on connue et estimé d'avoir une pensée pieuse pour elle. Une messe sera dite en sa mémoire le 7 septembre à la messe de 11h 00, en la paroisse Sainte-Rita de Moukondo.



MANNEQUINAT

Chérif Hawa et Ramona Mounzéo confiantes pour le dernier casting national Elite model look Central & West Africa 2014

Deux futures professionnelles du mannequinat, Chérif Hawa et Ramona Mounzéo, figurent parmi les 22 candidates retenues pour la finale nationale de ce concours qui aura lieu, le 6 septembre prochain à Brazzaville. Ces deux demoiselles que nous avons rencontrées à l'orée de cette finale se disent très confiantes pour franchir cette étape et affronter le casting international qui a lieu le 5 octobre prochain à Abidjan en Côte-d'Ivoire

Les trois castings départementaux organisés à Pointe-Noire et Brazzaville par l'agence de mannequins la plus prestigieuse, Elite, ont retenus 22 jeunes filles congolaises dont 10 de Pointe-Noire 12 de Brazzaville, devant participer à la finale nationale, le 6 septembre prochain. Parmi elles, Chérif Hawa et Ramona Mounzéo. Ces deux demoiselles amoureuses de la mode et du mannequinat, ont exprimé leur optimisme.

Chérif Hawa, 19 ans, 1,75 m pour 52kg, détentrice du baccalauréat série D, se dit réunir certains atouts nécessaires pour une candidate potentielle. « Par rapport aux autres candidates bien évidemment, je pense avoir certains atouts qui me distinguent d'elles. J'ai la taille qui convient et l'âge qui va avec. Je m'exprime assez bien devant le public, je suis charmante et par-dessus tout, j'ai un teint marron-ébène caractéristique de

la beauté congolaise. »

Elle se dit également prête à défendre valablement le Congo, si elle est retenue parmi les cinq finalistes devant représenter le pays à Abidjan en Côte-d'Ivoire pour le casting international. « Le Congo peut compter sur moi parce que le mannequinat pour moi n'est pas seulement une profession, c'est aussi ma passion. Je suis à la hauteur de défendre les couleurs de mon pays à Abidjan en Côte d'Ivoire et plus loin encore s'il en faut ! »

Même son de cloche pour Ramona Mounzéo, 20 ans, 1,69m, élève en terminale BG, pas trop brune, marron-clair, gentille et sympa avec tous ses amis. « Je suis prête à défendre les couleurs de la nation à Abidjan. »

« Dans ma vie, j'ai toujours rêvé un jour de devenir Top model, comme Adriana Lima. Chaque fois que je la suivais à la télévision, je me disais



Chérif Hawa

qu'un jour je deviendrai comme elle. Et là, je crois que mon rêve est en train de se réaliser. Je l'ai senti le jour où j'ai été sélectionnée par la centaine des jeunes filles présentes au casting. Ce jour, j'ai ressentie une joie énorme, que je ne pouvais même pas expliquer. Je suis sûre d'aller loin. D'ailleurs, je m'applique nuit et jour par le travail pour aller jusqu'au bout. Je travaille ma démarche, mon expression... »

Les deux demoiselles ont re-

connu tout de même qu'avec l'agence Elite, à la fin du concours si tu figures parmi les quinze finalistes, tu gagnes un contrat de trois ans. C'est dire qu'il y a beaucoup d'avantages avec cette agence.

Notons que c'est pour la première fois depuis que ce concours existe, il y a 31 ans, de façon consécutive que l'agence Elite offre les opportunités aux jeunes filles congolaises. En effet, elle cherche à offrir aux filles congolaises le maximum d'opportunités pour participer à ce concours le plus renommé du monde en vue d'intégrer cette agence de mannequins réputée la plus prestigieuse.

Une manière de permettre à ces jeunes demoiselles de réaliser leur rêve et de suivre les traces de top models tels que Cindy Crawford, Stéphanie Seymour, Gisèle Bündchen, Sigrid Agren et Constance Jablonski.

Le groupe Elite World est détenu par Pacific Global Management (PGM), une société de gestion de talents dans l'industrie du mannequinat et de la musique qui met l'accent sur le luxe et l'organisation d'événements. Elite Model Management a été fondée en 1972



Ramona Mounzéo

et est la plus grande agence de mannequins au monde, représentant plus d'un millier de mannequins sur les cinq continents. Elle gère les carrières de top models comme Adriana Lima, Liu Wen, Sigrid Agren, Constance Jablonski, Fei Fei Sun et Ming Xi. Elite n'est pas seulement un réseau d'agences de mannequins, c'est une véritable marque : management de mannequins, concours Elite Model Look et octroi de licences à travers le monde.

Bruno Okokana et Luce Jennyfer Mianzoukouta

THÉÂTRE

« La Marmite de Koka Mbala », un spectacle qui a rendu hommage à Paul Milongo, alias Ebendé Kilo

C'est dans une salle presqu' à craquer que cette pièce de théâtre a été jouée, le 28 août, au Centre de formation et de recherche en art dramatique (Cfrad), devant un public éclectique venu rendre hommage au pilier du théâtre congolais mort il y a de cela cinq ans

L'artiste comédien Paul Milongo, alias Ebendé Kilo, fut le cofondateur du Cfrad et de la compagnie Théâtre d'art africain. Il a joué dans la marmite de Koka Mbala le rôle du premier conseiller du roi de Koka Mbala, grand féticheur très puissant. En ce jour mémorable, il a été représenté par l'artiste comédien Fortuné Bateza qui a pleinement joué le rôle de l'illustre disparu.

La Marmite de Koka Mbala est un texte écrit par Guy Menga qui nous relate la méchanceté de la cité de Koka Mbala, capitale de ce royaume dirigé par le roi Bintsamou, où les lois sont rigides et les juges inflexibles et impitoyables. Cette loi frappe souvent les jeunes qui n'ont pas atteint 20 ans. Or, un délit commis vaut une condamnation à mort, la victime est enterrée vivante

sur la place publique ou jetée dans une fosse.

Le grand féticheur Bobolo avait inventé une marmite sacrée dans laquelle tous les esprits des ancêtres du village s'y reposent. Il décide alors à exterminer la jeunesse de Koka Mbala de peur que cette dernière accède au trône qu'il convoite depuis belle lurette. Cette marmite inventée sème la terreur dans la vie des habitants où personne n'ose même pas douter ni contredire sa puissance.

Le premier conseiller accuse le jeune Bitala, âgé de 16 ans. Il est condamné à mort par Boboto et les juges pour avoir contemplé et désiré la femme du grand féticheur qui se baignait nu. Le roi s'y oppose, il décide d'acquitter le jeune Bitala, le bannit du royaume



Les artistes comédiens sur scène

et l'envoi en exil. Quelques jours plus tard, le jeune Bitala réapparaît, organise tous les soirs des réunions avec tous les jeunes pour démasquer le grand féticheur Boboto et assainir l'entourage du roi composé de ses complices.

Le roi Bintsamou ordonne ainsi l'arrestation de son premier conseiller Bobolo. La

marmite qui semait la terreur aux habitants brisée, le roi dissout le premier conseil et forme un autre, le jeune Bitala y fait partie. La jeunesse de Koka Mbala libérée du grand féticheur et de ses complices.

Réactions

Nsongola Banzouzi Saira, qui a suivi pour la première fois

ce spectacle pense que cette pièce de théâtre est très éducative car elle nous a montré une certaine sagesse que la jeunesse doit adopter. Cela ne vaut la peine d'encourager une maltraitance qui nous emmène au conflit. De son côté, Chris Eden Badila pense que l'auteur a peint à travers cette pièce la société en général et la société congolaise en particulier par rapport à la tradition et au conflit de génération qui existe jusqu'à nos jours. Il a félicité la décision prise par le roi Bintsamou face à une situation qui a valu sa royauté. Il a exhorté la jeunesse d'être sage, moins de rébellion et de beaucoup travailler. Ce spectacle a été soutenu par la société Expertel Communication. La pièce de théâtre la Marmite de Koka Mbala sera conçue en version lari, sa présentation est prévue pour 2015.

Rosalie Bindika

DHL estime que les entreprises africaines continuent de récolter les fruits de l'accord commercial entre les États-Unis et l'Afrique

14 août 2014 : Tant la relation commerciale entre les États-Unis et l'Afrique que la loi dite African Growth and Opportunity Act (AGOA), accordant aux exportateurs africains un accès exempt de droits de douane au très lucratif marché américain, ont récemment fait l'objet d'un réexamen approfondi lors de l'édition 2014 du Forum sur la coopération commerciale et économique entre les États-Unis et l'Afrique subsaharienne (Forum de l'AGOA). Ce forum s'est tenu la semaine dernière à Washington, coïncidant ainsi avec le Sommet des dirigeants des États-Unis et de l'Afrique organisé par le président Barack Obama.

Charles Brewer, directeur général de DHL Express Sub Saharan Africa, déclare que depuis l'adoption de la loi AGOA en 2000, le groupe a enregistré une croissance significative de son volume d'affaires dans la région de l'Afrique subsaharienne en termes d'échanges commerciaux avec les États-Unis. Dans ce contexte, à l'instar de nombreux autres dirigeants mondiaux, il soutient l'appel à reconduire la loi AGOA lorsqu'elle viendra à expiration l'an prochain.



« La réduction des barrières commerciales a engendré une multiplication importante des voies commerciales en Afrique, ce qui a eu un impact positif sur de nombreuses entreprises locales. En stimulant le commerce et les investissements entre le continent africain et les États-Unis, la loi African Growth and Opportunity Act (AGOA) a été l'un des facteurs clés de cette croissance. »

DHL a enregistré un accroissement significatif des échanges commerciaux entre l'Afrique subsaharienne et les États-Unis, ainsi qu'une croissance très positive l'année dernière.

M. Brewer évoque les chiffres publiés par l'AGOA 1, qui font état d'importations américaines en provenance de la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) d'une valeur de 8 468 millions de dollars pour l'année 2000 et d'une valeur de 19 869 millions de dollars pour l'année 2012. Les statistiques publiées par l'Administration du commerce international du Département américain du commerce² précisent qu'en 2013, les importations américaines d'Afrique subsaharienne bénéficiant des dispositions de la loi AGOA ont totalisé 39,3 milliards de dollars. Les trois principales routes commerciales établies entre l'Afrique subsaharienne et les États-Unis partent du Nigeria, de l'Angola et de l'Afrique du Sud. Elles représentent des volumes commerciaux qui s'élèvent respectivement à 11,72, 8,74 et 8,48 milliards de dollars.

M. Brewer souligne que la loi AGOA permet à près de 40 pays d'Afrique subsaharienne de bénéficier d'avantages concrets, dont notamment l'accès au marché américain en franchise de droits et sans contingentement pour certaines gammes de produits. « La législation AGOA a facilité le commerce entre l'Afrique subsaharienne et les États-Unis en permettant les échanges tout en favorisant avec succès l'intégration de l'Afrique subsaharienne dans l'économie mondiale. Grâce à ces conditions commerciales favorables, la région a également pu exploiter au maximum les possibilités disponibles et augmenter le volume de ses exportations », précise M. Brewer.

Le directeur général de DHL Express Sub Saharan Africa estime que depuis l'entrée en vigueur de la loi AGOA, DHL Africa a observé l'expansion d'importants secteurs commerciaux primaires tels que l'industrie manufacturière et la branche du vêtement et de la chaussure. Tous ces secteurs bénéficient directement de l'AGOA. Le groupe a également constaté une hausse dans des secteurs secondaires qui dépendent de l'agriculture, du pétrole et des gaz naturels.

C'est au Congrès américain qu'il appartient de décider de la reconduction ou de la modification des accords AGOA qui arriveront à expiration en 2015. M. Brewer souligne que la croissance de l'Afrique subsaharienne est encore tributaire de mesures de facilitation des échanges commerciaux ainsi que de l'intensification du commerce tant intrarégional que mondial. « Si les échanges commerciaux entre les États-Unis et l'Afrique subsaharienne connaissent depuis ces dernières années une progression sensible, un important potentiel de croissance reste à exploiter. En 2013, les importations

américaines d'Afrique subsaharienne ne représentaient que 1,7%² du total des importations américaines en provenance du monde entier. Ceci met en évidence le potentiel de croissance encore inexploité de la région. »

Des points de vue semblables à ceux de M. Brewer ont été exprimés au Forum AGOA, où le président du Groupe de la Banque mondiale, M. Jim Yong Kim³, a souligné que les régimes de préférences commerciales tels que ceux prévus par la loi AGOA peuvent contribuer grandement à aider l'Afrique à tirer profit des possibilités d'expansion de ses activités commerciales. De plus, cette législation aide les pays africains à diversifier leurs exportations ainsi qu'à réduire leur dépendance vis-à-vis des produits pétroliers et des matières premières afin que la croissance de leurs exportations repose sur des sources plus diversifiées et plus inclusives. Le président américain Barack Obama⁴ a également annoncé sa volonté de soutenir la poursuite et le développement de la loi AGOA.

« L'Afrique est la dernière frontière à franchir : plus nous redoublerons d'efforts conjoints pour relier l'Afrique au reste du monde, plus les économies africaines seront durables et créatrices d'emplois, ce qui fera naître un cycle vertueux de croissance », conclut M. Brewer.

-Fin-

Note à la rédaction :

- 1 Site Internet agoa.info, informations régionales : CDAA
- 2 Administration du commerce international du Département américain du commerce : le commerce des États-Unis avec l'Afrique subsaharienne, janvier-décembre 2013
- 3 Discours : allocution du président du Groupe de la Banque mondiale, M. Jim Yong Kim, au Forum AGOA
- 4 Le blog de la Maison Blanche : allocution du président Obama au Forum des entreprises États-Unis/Afrique

Contact pour les médias :

Megan Collinicos. Responsable : Publicité et relations publiques, Afrique subsaharienne
DHL Express
Tél. : +27 21 409 3613 ; tél. portable : +27 76 411 8570
megan.collinicos@dhl.com

DHL – Le Groupe de Transport et Logistique Mondial

Leader mondial des secteurs de la logistique, de la messagerie et des livraisons express, DHL est « le groupe de transport et logistique mondial ». Le groupe DHL met au service de ses clients ses compétences dans le domaine du courrier international, de la livraison de paquets nationaux et internationaux, du fret aérien et maritime ainsi que du transport routier et ferroviaire. Il leur propose également des solutions contractuelles et de commerce électronique d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement. DHL bénéficie d'un réseau mondial couvrant plus de 220 pays et territoires et emploie près de 315 000 personnes à travers le monde, ce qui lui permet de proposer à ses clients une qualité de service supérieure et une connaissance du marché local, afin de satisfaire leurs exigences en matière de chaîne d'approvisionnement. DHL accepte sa responsabilité sociale en soutenant la protection de l'environnement, la gestion des catastrophes et l'éducation.

DHL fait partie du groupe Deutsche Post DHL. En 2013, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 55 milliards d'euros.

Pour tout complément d'information : www.dpdhl.com
Catalogue d'images disponibles : http://www.dpdhl.com/en/media_relations/media_library.html

CHRONIQUE

Alphabétisation, Démocratie et Paix

Le mois de septembre est un mois chargé en symbole car il permet de célébrer entre autres, trois journées internationales relatives à l'alphabétisation, la démocratie et la paix.

En effet chaque année, le 8 septembre, on célèbre La Journée internationale de l'alphabétisation dont l'objet est de rappeler son importance auprès des populations, après avoir constaté que sur 4 milliards d'alphabètes que compte notre planète, près d'une personne sur sept est illettrée, et sur les 860 millions d'illettrés, 500 millions sont des femmes.

L'objectif de l'alphabétisation pour tous n'est toujours pas été atteint, et reste une cible mouvante car les efforts déployés en la matière demeurent insuffisants et les stratégies inadéquates qui font penser qu'il y a une sous-estimation permanente de l'ampleur et de la complexité de la tâche.

L'échéance «Décennie des Nations unies pour l'alphabétisation» débutée le 1er janvier 2003 est belle et bien passée, et pas mal de travail reste encore à accomplir.

La démocratie nous dit-on « est une valeur universelle qui suppose que les peuples choisissent leur propre système politique, économique, social et culturel, en exprimant librement leur volonté, et qu'ils aient voix au chapitre en ce qui concerne tous les aspects de leur existence. »

Si l'Organisation des nations unies aide les gouvernements pour la promotion et la consolidation de la démocratie, c'est sur la base de la Charte et toujours à la demande expresse des États membres concernés. Aussi les gouvernements sont-ils appelés à renforcer leurs programmes nationaux de promotion et de consolidation de la démocratie et célébrer chaque 15 septembre, la Journée internationale de la démocratie. Sous le thème « Faire mieux entendre les voix de la démocratie » nous devons perpétuer le rappel sur l'importance de la voix du peuple, qui s'exprime par les représentants élus, dans les débats politiques, économiques et sociaux. Leur capacité à faire entendre leur voix et à décider de la manière dont ils devront être gouvernés au cœur de la démocratie.

La Journée internationale de la paix, quant à elle doit servir à engager tous les pays, les peuples et les citoyens à renoncer au conflit et à promouvoir l'harmonie. Cette année, l'Organisation des nations unies consacra le 21 septembre à la commémoration du trentième anniversaire de l'adoption, par l'Assemblée générale, de la Déclaration sur le droit des peuples à la paix, reconnaissant le principe selon lequel l'instauration de la paix et de la sécurité est un préalable au progrès durable et au plein exercice des droits et libertés fondamentaux.

« Chaque jour, ensemble, dans le monde, construisons la Paix », ce mot d'ordre est également au cœur du plan d'action « Les droits avant tout », dont la mission est d'aider la communauté internationale à réagir rapidement et de façon concertée aux violations des droits de l'homme, souvent et de préconiser ainsi la mise en place de grands programmes d'éducation pour la paix avec le soutien des médias et des personnalités. L'humanité tout entière doit s'évertuer à défendre le droit à la paix et exhorter les trop nombreux combattants à déposer leurs armes et il sera toujours recommandé de montrer sa solidarité à l'égard des civils, victimes du terrorisme. Le 21 septembre, jour de célébration de la paix, des concerts seront organisés à travers le monde, et plus particulièrement dans des zones de conflit mais aussi dans des régions en paix, afin de rappeler également le droit des peuples à la paix et célébrer la diversité humaine et l'unité. Militer pour l'alphabétisation, la démocratie et la paix, c'est finalement une nécessité si on veut réellement vivre dans un monde meilleur, alors n'hésitons pas à prendre notre part dans la promotion de ces valeurs.

Ferréol Constant Patrick Gassackys

FOOTBALL

Le Nigeria miné par les problèmes avant d'affronter le Congo

Pour affronter les Diables rouges, le 6 septembre à Calabar, puis les Bafana le 10, en Afrique du Sud, la Fédération nigériane de football (NFF) a fait appel à un groupe de 23 joueurs. Mais le contexte général est bien compliqué pour les Super Eagles, entre élections contestées, incendie du siège de la Fédération et épidémie d'Ebola.

Si la plupart des cadres qui ont brillé au Brésil sont bien présents (Enyeama, Mikel, Omeruo, Onazi, Musa ou Emenike), notons l'absence incompréhensible de Peter Odemwingie, devenu une pièce maîtresse lors du Mondial, et de Victor Moses, tous deux coéquipiers à Stoke City. Déjà écarté pour la Coupe du monde, Ideye Brown, passé cet été du Dynamo Kiev à West Bromwich Albion, n'a pas encore retrouvé grâce aux yeux des dirigeants.

Stephen Keshi, huitième de finaliste au Mondial et intérimaire

Si cette liste interpelle par certains choix, elle n'est pas, précisions le, l'œuvre du sélectionneur nigérian, Stephen Keshi. Car malgré le bon parcours des Super Eagles au Brésil, l'ancien sélectionneur du Togo n'a toujours pas été prolongé. C'est donc dans la peau d'un intérimaire que le champion d'Afrique 94 va diriger ces deux rencontres. Un contexte loin d'être idéal.

Le siège de la NFF part en fumée, son président part en prison

Et pourtant, le football nigérian

cumule les déconvenues, hors du terrain : le 20 août, le siège de la NFF a été ravagé par les flammes « détruisant la plupart des documents importants et sensibles (qui) se trouvaient dans le bureau du secrétaire général », ainsi que « documents comptables ». Un accident grave et étrange, qui a eu lieu quelques jours avant la mise en détention du président sortant de la NFF, Aminu Maigari, et de plusieurs proches, dont le SG Musa Amadu, suspectés de malversations financières.

Christopher Giwa, président déjà contesté et surveillé par la Fifa

Plusieurs fois démis de ses fonctions, mais soutenu par la Fifa, Mairagi était donc absent lors de l'assemblée générale électorale, au résultat contesté, qui a désigné Christopher Giwa comme nouveau président, avec 27 voix sur 29.

Guinée-Togo sur terrain neutre, réponse négative pour le Congo, le Mali et la Côte d'Ivoire

Ajoutons que le Nigeria fait l'objet d'une requête, légitime, de la

Fécofoot pour que le match de la première journée, prévu à Calabar, soit délocalisé, arguant. Que le Nigeria figure parmi les pays les plus touchés par l'épidémie, comme en témoigne la fermeture de toutes les écoles jusqu'à la mi-octobre. La Caf a refusé aux demandes du Congo et de la Côte d'Ivoire, qui ne voulait pas recevoir la Sierra Leone, contrairement Guinée-Togo. En revanche, le match Algérie-Mali aura bien lieu à Blida, malgré le décès du Camerounais Ebossé le week-end dernier et les vives inquiétudes des dirigeants maliens.

Le bon timing pour les Diables rouges ?

Sportivement, le Nigeria est bien plus compétitif que le Congo, à tous les niveaux, théorie, pratique et palmarès. Reste que la plupart des Super Eagles viennent de reprendre leurs championnats respectifs (2 journées en Angleterre, 1 en Espagne, aucune en Turquie et Italie). C'est peut-être le bon moment pour les Diables rouges, qui n'ont rien à perdre face aux huitièmes de finalistes du dernier mondial : une courte défaite ne compromettrait pas la suite du parcours, tandis qu'un match nul permettrait de faire le plein de confiance. Quant à un succès, on attendra l'issue du match pour en débattre...

Camille Delourme

Jamais sans mon foot !

Sur les plages de l'île italienne de Sicile, les émigrés africains reconstituent l'ambiance des pays qu'ils ont quittés autour du ballon rond

Ils sont arrivés sur les côtes italiennes dans des conditions épouvantables. Beaucoup ont échappé à la mort par la soif dans les déserts ; par assassinat face aux nombreux garde-frontières qu'il a fallu corrompre ; par noyade en Méditerranée. Mais à leur arrivée sur les côtes italiennes où les attend sûrement un rapatriement forcé vers leurs pays de départ, les migrants africains ne peuvent se départir de l'ambiance qu'ils ont laissée. Ils se rassemblent autour d'un ballon de football. Et puis ils recherchent le chemin de la mosquée ou de l'Eglise la plus proche parce qu'ils sont aussi des croyants.

Ainsi à Palerme, en Sicile, le football des immigrés est devenu une réalité parfaitement intégrée dans les us du coin. Comme le fait de retrouver des cadavres le long des plages. Ou de se trouver nez-à-nez avec une embarcation pleine de personnes, hommes et femmes, parlant les langues les plus diverses et tentant d'entrer en Europe. Avec la compréhension d'un curé du coin, les migrants clandestins africains ont fini par constituer leur propre équipe de football.

Elle porte le nom chrétien de Club du saint Curé d'Ars, parce

que née au sein de la paroisse catholique du même nom qui a eu l'idée d'accueillir ces infortunés dans le quartier de Falsomiele. Le nom du quartier est d'ailleurs en soi tout un programme, puisque Falsomiele (de falso et de miele) se traduit par « faux miel ». Mais l'équipe de football qui s'y exhibe n'est pas une illusion. Elle ne console pas même des grandeurs perdues de certains de ses membres qui ont tout abandonné derrière eux.

Mais il y a de tout chez les migrants. Et dans leur histoire personnelle, il faut surtout retenir le drame du désespoir qui les a forcés un jour à quitter leurs terres et leurs proches. Mais il ne faut pas être trop regardants sur les détails du parcours. Ainsi le capitaine de l'équipe se dit malien. Il se nomme Tamba Jabai. Mais il n'est pas certain qu'on le connaisse vraiment au Mali où il dit avoir été presque footballeur professionnel.

Par contre un Tamba Jabai a bien été membre de l'équipe de première division du Sutukoba Football club... à Banjul, en Gambie ! Peu importe : c'est Tamba qui sert à la fois de capitaine et d'entraîneur à une vingtaine de ses camarades qui pourraient un jour briller dans les championnats européens s'ils parviennent à vaincre l'adversité de la bureaucratie !

Ils disent être venus de Gambie, du Sénégal, du Ghana, de Côte

d'Ivoire ou du Bénin mais on sait que dans la partie de leur histoire qu'ils ont décidée de présenter aux autorités, les nationalités sont changeantes au gré des événements qui font qu'un migrant somalien fuyant la guerre pourrait recevoir plus vite une carte de réfugié, et un originaire du Cameroun où il n'y a pas de guerre. Mais tous se rejoignent sur un point : d'où ils viennent, le football fait partie des éléments constitutifs de la vie de chaque jour.

Et il n'en faut pas plus pour improviser un match : entre rues, entre quartiers, entre villages ou groupes de villages. Le stade c'est la rue, une esplanade quelconque, pas gazonnée. Il n'est pas nécessaire d'y posséder un ballon en cuir homologué par la Fifa. Ainsi le rêve de Tamba serait d'attirer l'attention de l'équipe de Palerme pour pouvoir un jour briller en première division dans le championnat de football italien.

C'est un rêve qui devra commencer par vaincre les obstacles d'une régularisation devenue très difficile. Car pour être recruté dans un club, ces migrants devront obtenir des papiers en bonne et due forme. Sinon, ils seront déclarés travailler au noir : un délit. Mais quand on a vaincu les dangers d'un trajet de 6000 km, il n'est pas obstacle administratif qu'on ne puisse regarder avec la conviction de le voir levé un jour.

Lucien Mpama

CÉNI

L'ONU réitère son engagement à accompagner les élections en RDC

L'implication des Nations unies dans le processus électoral congolais se fera encore avec beaucoup plus d'abnégation comme autrefois, a rassuré le nouvel envoyé spécial des Nations unies dans la région des Grands lacs, Saïd Djinnit, à l'issue de l'entrevue qu'il a eue le 28 août avec le président de la Cégi.

Les Nations unies accompagneront le processus électoral en RDC en veillant à la bonne tenue des scrutins prévus dans le cadre du cycle électoral 2013-2016. C'est ce qui ressort de l'entretien que le nouvel envoyé spécial des Nations unies dans la région des Grands lacs, Saïd Djinnit, a eu jeudi avec le président de la Commission électorale nationale indépendante (Cégi) au siège de cette institution. L'occasion était donnée au successeur de Mary Robison de réitérer l'intérêt des Nations unies pour la tenue des élections libres, crédibles et transparentes en RDC à l'horizon 2016 de sorte à garantir une période postélectorale stable. « Nous sommes toujours dans l'accompagnement de la Cégi (...) pour faire avancer les choses et renforcer la stabilité ainsi que la démocratie dans ce pays », a-t-il déclaré. Et



L'envoyé spécial des Nations unies dans la région des Grands lacs, Saïd Djinnit

Saïd Djinnit d'ajouter que l'implication de l'ONU dans le processus électoral actuel en RDC se fera encore avec

beaucoup d'abnégation comme autrefois. Les mécanismes y afférents sont déjà initiés au niveau de la Monusco

pour un accompagnement efficient du processus électoral, a-t-il renchéri. En effet, les Nations unies ont toujours

accompagné la Cégi dans les aspects aussi bien techniques que logistiques des élections à l'image de l'appui apporté par la Monusco dans le déploiement tant du matériel que du personnel électoral lors de l'élection législative partielle de Befale à l'Équateur, le 24 juillet.

Pour sa part, l'abbé Apollinaire Malu Malu en a profité pour dresser l'état des lieux des préparatifs liés à l'organisation des scrutins à tous les niveaux. La grande opération de fiabilisation du fichier électoral et de stabilisation des cartographies opérationnelles sur l'ensemble du territoire national en cours souligne la détermination de la Cégi de réussir le pari des élections. Des agents cartographes ainsi que des préposés à la collecte des données et GPS (outil servant à collecter les données géo-spatiales) pour la localisation des entités sont mis à contribution dans cette opération devant déboucher sur la publication des Atlas électoraux par provinces. Pour l'heure, a-t-il déclaré, la Cégi reste très préoccupée par tenue des élections urbaines, municipales et locales à organiser sur 7275 circonscriptions électorales (communes et groupements). L'inscription des candidats débutera le 10 décembre prochain.

Alain Diasso

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Sanru dote les sous-réceptiendaires en matériel roulant

C'est au travers d'une manifestation sobre mais très significative que l'Organisation non gouvernementale Sanru (Soins de santé primaire en milieu rural) a procédé, le 29 août, en son siège à Gombe à Kinshasa, à la remise officielle de onze véhicules de marque Toyota Land Cruiser tout terrain aux onze sous-bénéficiaires de la Société civile des subventions consolidées du Fonds mondial.

L'évènement s'est déroulé en présence du ministre de la Santé publique, Félix Kabange Numbi, qui a symboliquement remis les clés de ces véhicules à Sanru, avant de les transmettre aux sous-réceptiendaires. Dans son allocution, le directeur exécutif adjoint de Sanru, Félix Minuku, a été explicite à ce sujet : « Pour une mise en œuvre optimale de la subvention contre la malaria, Sanru s'impose de doter les sous-réceptiendaires de la société civile des véhicules comme outil de travail afin de contribuer à améliorer la distribution des intrants sur le terrain, surtout pour répondre promptement aux situations des ruptures de stocks et, entre autres, appuyer la prise en charge correcte de cas de paludisme au travers des missions de suivi ». Depuis le début de la subvention SSF, a indiqué le directeur exécutif Félix

Minuku, Sanru a déjà remis quatorze véhicules tout terrain aux sous-réceptiendaires de la société civile, et reste donc conforme et cohérente dans sa mission de promotion et d'amélioration de la santé des populations congolaises. Représentant des sous-bénéficiaires des véhicules, le colonel Omer Djembe Kitenge, chef-projet PMLP des Forces armées de la RDC, a pour sa part remercié Sanru pour cette dotation, promettant une utilisation rationnelle des véhicules.

Principal-réceptiendaire pour la mise en œuvre des Grants Consolidés de lutte contre le paludisme et le VIH-sida financé par le Fonds mondial, Sanru collabore avec vingt-quatre sous-réceptiendaires dont dix-neuf de la société civile et cinq publics. Ses actions couvrent 296 zones de santé sur les 516 que compte la RDC, soit 57 %. Cela fait de Sanru un grand partenaire du ministère de la Santé publique. Dans l'accomplissement de sa mission, Sanru s'appuie aussi sur un partenariat efficace des sous-réceptiendaires. Dans la lutte contre la malaria (paludisme), apprend-on, « les interventions menées avec Sanru dans le cadre de ce financement couvrent près de 35 millions d'habitants dont 6 millions 300 mille femmes enceintes et 1 million 400 mille enfant de moins d'un an répartis dans les onze provinces de la RDC ». Et ces interventions consistent en l'approvisionnement en

moustiquaires (pour protéger les familles contre les piqûres des moustiques qui transmettent la malaria), en tests rapides pour le diagnostic et en médicaments contre le paludisme simple et grave (pour réduire la mortalité liée à la malaria). On note aussi la sensibilisation des populations et des autorités sur la bonne utilisation des moustiquaires et sur toutes les mesures de salubrité dans l'environnement ambiant.

Dans le volet lutte contre le VIH-sida, l'action de Sanru « vise la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant pour laquelle douze mille deux-cent-douze femmes sont ciblées. Ce projet ambitionne également de mettre sous traitement aux antirétroviraux 33286 personnes vivant avec le VIH de distribuer gratuitement 47.904.990 préservatifs et de mettre 3703 victimes des violences sexuelles et d'accidents d'exposition au sang et liquide biologique sous prophylaxie post-expositionnelle ». ONG basée sur la foi chrétienne, Sanru ASBL mène son action dans le secteur de la santé en RDC depuis 1981 comme projet, à travers la Direction des œuvres médicales de l'Église du Christ au Congo (ECC/DOM). Depuis l'année 2000, Sanru développe un partenariat soutenu avec IMA World Health (Interchuch Medical Assistance).

Martin Engimo

SANTÉ

1,5 million de dollars mobilisés par l'ONU pour la lutte contre Ébola

De plus en plus les partenaires réagissent à l'appel que le gouvernement leur a lancé par le biais du ministère de la Santé publique pour aider la RDC à lutter contre l'épidémie à virus Ébola confirmée dans le secteur de Djera, territoire de Boende, district de la Tshuapa en province de l'Équateur.

Pour lutter contre cette épidémie qui a fait treize décès dont cinq professionnels de santé, le gouvernement a disponibilisé déjà 1,5 million de dollars. Mais il faut une enveloppe estimée à près de 4 millions de dollars. Suite à l'appel de fonds du gouvernement, « l'ONU à travers son Bureau pour la coordination des affaires humanitaires vient de disponibiliser 1,5 million pour la lutte contre cette épidémie. Les 1,5 million de dollars restent à mobiliser », a fait savoir un représentant de la Monusco. L'OMS et l'Unicef ont aussi manifesté leur volonté de venir en aide à la RDC. Selon le représentant de l'OMS en RDC, le Dr Joseph Caboré, reçu dernièrement par le

ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, l'OMS apportera un appui multiforme conformément au plan de contingence de la maladie dont dispose le pays. Ce plan de contingence vise à empêcher l'introduction du virus d'Ébola en RDC à partir des foyers épidémiologiques déclarés en Afrique de l'Ouest. Comme objectifs spécifiques, il vise notamment à mettre en place les mesures préventives générales et spécifiques, détecter tous cas suspects d'Ébola au niveau des points d'entrée, mobiliser les ressources nécessaires pour la mise en œuvre du plan de contingence.

Depuis la déclaration de l'épidémie à virus d'Ébola par le ministre de la Santé publique, le gouvernement congolais est déjà à pied d'œuvre pour contenir cette épidémie à Djera. Une équipe d'experts congolais conduite par le directeur de la direction chargée de la maladie au ministère de la Santé publique, le Dr Benoit Kebela, est à Lokolia pour organiser une riposte. En plus, le gouvernement a expédié, samedi, un autre lot important des médicaments.

Aline Nzuzi

EXPLOITATION ILLICITE DU BOIS

Une soixantaine de containers des grumes de wenge relance le débat

La cargaison se trouvant au port de Matadi, dont le dossier est actuellement devant les instances judiciaires, serait au point d'être illégalement exportée vers l'étranger.

Une controverse est créée autour de soixante et un containers du bois wenge au port de Matadi. Alors que la Coalition nationale contre l'exploitation illégale du bois a, le 26 août, à Kinshasa, accusé la société Terco installée dans le territoire de Kwamouth, dans le Bandundu, d'exporter illégalement ce bois vers l'étranger, cette dernière affirme plutôt exploiter et commercialiser légalement le bois en RDC, qualifiant cette accusation de « non fondée ».

Radiookapi.net précise que cette cargaison qui fait l'objet de l'alerte se trouve au port de Matadi prête à partir pour la Chine. « Elle contient plus de cinq cent quatre-vingts grumes du bois wenge exploité frauduleusement dans la forêt de la province de Bandundu », a souligné la radio onusienne, citant ces ONG environnementales.

Sur les ondes de ce média onusien, Me Alphonse Longbango, de la Coalition nationale contre l'exploitation illégale du bois, confirme ces accusations contre l'entreprise Terco. « Nous avons effectivement relevé le cas de Terco,



Des troncs d'arbres de Sodefor au beach de Kinshasa/Photo Radio Okapi

qui exploite illégalement dans la concession de Talatina. Aujourd'hui, les containers sont évacués à grande vitesse », a-t-il insisté.

À en croire, l'exploitation légale de ce bois pouvait faire bénéficier aux communautés autochtones de plus de sept cents dollars américains. « Cette cargaison constitue un manque à gagner important pour le gouverne-

ment congolais », a-t-il déploré.

Dans sa défense, l'entreprise Terco continue à soutenir que l'exploitation de ce bois s'est faite dans la légalité. Pour son avocat conseil, Me Serge Zime, ce bois a été régulièrement coupé selon les permis d'exploitation délivrés par le ministre de l'Environnement au gérant de la société Terco, André Kayembe. Selon lui, tous les

droits dus au Trésor public ont été payés et que sa société possède des pièces justificatives de ces différentes taxes payées.

Pour ce juriste, en effet, la présence de ces containers à Matadi signifie que leurs contenus ont eu à passer par les filières normales. « Je suis sidéré par la déclaration opportuniste et mensongère de cette coalition », a-t-il

déclaré, jugeant alors « non fondée » l'accusation de cette coalition d'ONG environnementales.

Tandis que l'affaire reste pendante devant divers services judiciaires, de son côté, Jean-Marie Bolika, du Fonds mondial pour la nature (WWF) cité par radiookapi.net, a appelé l'Etat congolais à s'assumer face à cette pratique. Cet activiste a noté que son organisation a eu, à plusieurs reprises, à dénoncer l'exploitation illégale du bois dans le pays. « Je voudrais encore rappeler aux autorités que la problématique de l'exploitation illégale du bois dans la région de Kwamouth devient très préoccupante, car ce n'est pas la première fois pour nous de dénoncer cela. Il faudrait que l'Etat prenne encore ses mesures et qu'il y ait des sanctions appropriées à l'endroit des gens qui font l'exploitation illégale », a-t-il souligné. La Coalition nationale contre l'exploitation illégale du bois, notent-on, regroupe des ONG opérant dans le secteur de l'environnement.

On rappelle, par ailleurs, que plusieurs ONG nationales et internationales dénoncent l'exploitation illégale du bois des forêts congolaises. Ces organisations notent que certaines coupes se font sans papiers alors que d'autres utilisent des permis artisanaux pour l'exploitation industrielle. Pour les deux cas, en effet, il est donc difficile de respecter les normes en la matière.

Lucien Dianzenza

PÉTROLE ET GAZ

Quatre événements majeurs bientôt au centre d'un grand débat

C'est la dernière ligne droite avant la tenue les 10 et 11 septembre à Kinshasa du Forum IPAD RDC sur le pétrole et le gaz, mais déjà les experts se préparent à des échanges fructueux avec les derniers développements qui confirmeront les tendances plutôt optimistes du marché régional.

Il y a eu d'abord l'annonce, le 7 août, de la découverte d'une réserve potentielle de trois milliards de barils en Ituri (Province Orientale) par Oil of DR Congo, une filiale du groupe Fleurette du riche homme d'affaires israélien Dan Gertler. Il s'agit des résultats de l'analyse des données de levés sismiques dans cette partie du territoire national. Les prochaines étapes prévues visent les préparatifs pour le forage de deux puits d'exploration sur le site par la construction d'infrastructures et le déplacement des populations locales. L'entrée en production de ce site situé autour du lac Albert, à la frontière orientale de la RDC avec l'Ouganda, permettra de disposer d'une production additionnelle de plus de 50 000 barils.

Ensuite, toujours en faveur de la RDC, il y a l'atteinte par le pays du statut de « pays conforme » à l'Initiative pour la transparence des industries extractives. Le 17 juillet, le premier ministre, Matata Ponyo, a fait cette importante déclaration à l'attention de la communauté nationale. Selon lui, le pays peut désormais se prévaloir d'avoir produit des statistiques conformes à la réalité, avant d'inviter toutes les parties prenantes à ne ménager aucun effort pour garder la RDC dans la transparence.

Dans la région, on cite en troisième lieu l'adoption du nouveau Code des hydrocarbures par le gouvernement, en juillet 2014. Voilà un exemple qui devrait pousser la RDC à s'inspirer du modèle gabonais dans sa réforme des hydrocarbures. En effet, plusieurs critiques ont cerné d'abord cette tendance générale à la hausse des différentes charges imposées aux compagnies du secteur. La RDC voit grand dans l'avenir de ses hydrocarbures, et se montre très attachée à une législation pétrolière plus attractive qui lui permettra une mise en valeur rationnelle du potentiel de ses trois grands bassins couvrant plus de 800 000 km².

Enfin, il y a l'Angola qui a décidé en juillet à développer son contenu local pour mieux booster son secteur des hydrocarbures. Au cours des dernières années, d'autres pays africains, dont le Nigéria, le Ghana, le Maroc, l'Afrique du Sud, l'Ouganda, le Gabon et la Guinée ont fait la même chose. En effet, ce principe tient compte de l'incapacité manifeste des entreprises locales à produire de la valeur ajoutée après des décennies d'exploitation des ressources naturelles. Aussi les pays africains ont-ils décidé d'élaborer un cadre global de développement industriel afin d'accélérer et d'approfondir la valeur ajoutée de la production locale, les liens entre le secteur des produits de base et d'autres secteurs économiques.

Laurent Essolomwa

LIGUE DES CHAMPIONS

La CAF maintient le match V.Club contre CS Sfaxien à Kinshasa

La Confédération africaine de football (CAF) a fixé les esprits, le 28 août, au sujet des plaintes des clubs qui exigeaient la délocalisation de leurs rencontres à livrer dans les pays touchés par la fièvre hémorragique à virus d'Ébola.

L'on se rappelle que la Fédération tunisienne de football a demandé, dans une correspondance adressée à la CAF le 25 août, que la rencontre de demi-finale aller de la Ligue des champions d'Afrique entre l'AS V.Club de la RDC et le Cercle Sportif Sfaxien de Tunisie du 21 septembre puisse se jouer en terrain neutre, non à Kinshasa. La fédération tunisienne évoquait la présence du virus d'Ébola qui a resurgi dans la province de l'Équateur. Mais l'Instance faitière du football africain a maintenu son calendrier initial des rencontres comme l'indiquait une circulaire du secrétaire général de la CAF adressée aux cinquante-quatre associations membres le 12 août. La CAF indique que les « lieux, dates et heures des matchs prévus dans les deux semaines à venir, notamment les 1^{ère} et 2^e journées de la phase de poule des éliminatoires de la CAN orange, Maroc 2015, demeurent les mêmes initialement annoncées. Il en va de même pour les éliminatoires du

championnat d'Afrique U20, U17, la Ligue des champions et la Coupe de la confédération ».

Toutefois, la CAF a invité les fédérations nationales membres de la Guinée, de la Sierra Leone et du Liberia à organiser leurs matchs sur un terrain neutre, du fait de la propagation du virus d'Ébola dans ces pays, comme précisé dans la circulaire. Dans ce document, la CAF s'était engagée à faire une nouvelle évaluation de la situation à la mi-septembre, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), et à prendre de nouvelles mesures si nécessaire. L'OMS « ne recommande donc pas d'interdire les voyages à destination et en provenance des pays touchés », comme elle l'a réaffirmé dans une note d'information adressée aux médias il y a deux semaines. « La Confédération africaine de football tient à rappeler des mesures prescrites par l'OMS et qui font obligation à chaque fédération dont le pays est affecté par ce virus de s'assurer que l'intégrité des délégations respectives voyageant à l'étranger puisse être examinée avant leurs départs afin de s'assurer qu'aucun membre ne puisse transmettre le virus d'Ébola », indique le site officiel de la CAF. Et le site de noter que « chaque Fédération recevant des délégations a l'obligation de communi-

quer toutes les informations nécessaires délivrées par les autorités sanitaires, afin de garantir la réception des équipes et officiels des divers pays, incluant ceux venant des pays affectés, et de procéder si nécessaire à des contrôles supplémentaires aux points d'arrivée. Les associations membres de la CAF sont invitées à s'appuyer sur leurs démembrements respectifs pour accompagner les campagnes de sensibilisation en cours sur le virus d'Ébola et qui s'articulent sur des conseils disponibles sur le site Internet de l'OMS ».

La Fédération tunisienne avait au départ envisagé de saisir déjà la Fifa au cas où la CAF n'accéderait pas à son exigence. Finalement, le président de la Commission fédérale de la médecine sportive de l'instance tunisienne du football, Chafik Jarraya, a dit : « Nous espérons que la CAF sera compréhensive, car nous ne pouvons pas annuler le match sous peine de sanctions très dures contre les équipes tunisiennes ». Du côté congolais, le ministre de la Santé publique, Félix Kabange Numbi, a rassuré l'opinion sur le contrôle de cette épidémie déclarée dans la province de l'Équateur, et qu'il n'y avait aucune raison pour que le match V.Club contre CS Sfaxien soit délocalisé dans une autre ville.

Martin Engimo

HUMEUR

Quand la terre appartient bel et bien à l'État !

Ce cri est chaque fois entendu au niveau des communautés urbaines et arrondissements périphériques nouvellement créés. Ces agissements illicites de vente de portion de terre et d'accapement de certains espaces de terrain par des tierces personnes, se réclamant propriétaires fonciers et foulant ainsi aux pieds les lois et règlements du pays sur ces questions de la gestion des terres, font couler tant d'encre et de salive dans des tribunaux. Et pourtant l'organisation administrative nationale sur ces questions de terre est bien en place.

Où l'appareillage techno-juridique et administratif moderne est bien là pour la gestion rationnelle et non artisanale, empirique, ancestrale ou totémique de ces questions foncières, donc pourquoi, diable, vous, propriétaires fonciers et terriens, continuez d'agir de la sorte ? En réalité, on ne devrait plus vivre d'une part des querelles entre des familles dites propriétaires foncières entre elles et d'autre part entre ces propriétaires fonciers et des acquéreurs-acheteurs de ces parcelles de terrain, ou encore entre ces soi-disant propriétaires fonciers et l'État.

Aucune communauté urbaine n'est épargnée et aucun quartier périphérique des nouveaux arrondissements dans de nombreuses villes du pays n'est pas épargné. Car on ne peut passer trois à quatre semaines sans que des plaintes arrivent au niveau des autorités gestionnaires de ces circonscriptions administratives. Des nouveaux arrondissements comme Mongo-Mpoukou et Ngoyo à Pointe-Noire, ainsi que Djiri et Madibou à Brazzaville, ces divergences sur des portions de terre sont récurrentes. Or à dire vrai, l'État reste l'unique maître et le seul gestionnaire de son territoire. Ces querelles en matière de site et espace de terre divisent parfois les autorités elles-mêmes sur l'érection de telle ou telle structure sur un site donné, et cela au grand jour. Bien entendu que chacune d'elle revendiquant à ciel ouvert au su et au vu de tous être propriétaire du site. Les choses qui n'alliaient pas se passer.

Et pourtant en matière de gestion de ces terres, l'administration en charge de ces questions n'a jamais refusé de prêter l'oreille à ces propriétaires terriens, qui ne cessent de revendiquer coûte que coûte ces portions de terre, comme si l'État n'existait pas. Des arrangements à l'amiable dans les quartiers populaires aux tribunaux en passant par toute sorte de palabres sociales dans de nombreuses familles, la question du foncier est une épine qui reste coller au pied de celui qui est appelé à dire le droit. La famille X vient de porter plainte à la famille Y à cause de la portion de terre au quartier tant. Oui si hier la loi était balbutiante sur la question, aujourd'hui les choses semblent être plus claires car tout le monde sait que c'est l'État qui est propriétaire des terres et a la responsabilité de gérer rationnellement ses terres, ses eaux, ses forêts, son espace aérien et autres.

Et si l'on ne prend garde, ce virus social des revendications « bizarres » des terres par certains propriétaires fonciers risque de prendre des proportions insupportables avec des conséquences irréparables. On les voit sans gêne aucune se précipiter d'aller vendre tel ou tel espace terrien dans une localité en se disant « être les descendants de telle ou telle personnalité antique ou moyenâgeuse de l'espace terrien en question ». Pire encore, ces gens-là ne se réfèrent ni aux services cadastraux, ni à la tutelle. Or la Nation, disons mieux la République, ce n'est pas la juxtaposition de kyrielle de tribus qui se repoussent à cause des terres, mais plutôt une résultante bien moulée de brassage de tribus liées par l'histoire. Pourquoi donc messieurs les propriétaires terriens brondissez-vous coûte que coûte le droit terrien coutumier fait d'incertitudes et de l'imagination ?

La presse qui n'a jamais cessé de mettre en évidence la démolition des maisons construites sur le domaine de l'État acheté aux pseudo-propriétaires fonciers, des querelles au sein des familles ou entre des acquéreurs-acheteurs montre bien qu'il y a là encore de la matière. Au final, la terre appartient à l'État. Donc au lieu d'agir en citoyens ne respectant pas la loi, les propriétaires fonciers devraient suivre les directives de l'État, car dans celles-ci, ils auront quelques propositions judicieuses à faire.

Faustin Akono

INTÉGRATION DE LA FEMME

La ministre Embondza Lipiti dote les centres et salons de coiffure

Le geste est de la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Catherine Embondza Lipiti. L'offre faite le mercredi 27 août vient soulager les différents centres bénéficiaires de Pointe-Noire. Elle comprend des accessoires de coiffure comme les fauteuils, les casques à vapeur et de coiffure, les lave-têtes, les sèche-cheveux, les lisseurs, les tondeuses à cheveux, etc.



Les kits de coiffure

En effet selon Catherine Embondza Lipiti, à travers cette remise de matériel, son ministère se fixe plusieurs objectifs : appuyer les activités génératrices de revenus des femmes et des jeunes filles, doter les structures de formation des jeunes filles en matériel adéquat en vue de leur formation et de leur autonomisation.

« C'est ici l'occasion de remercier le président de la République pour son implication et son engagement personnels pour la promotion du genre, la

lutte contre la pauvreté en milieu féminin, la formation des jeunes filles désœuvrées et déscolarisées. L'appui aux activités génératrice de revenus pour les femmes et les jeunes filles est une réponse à la lutte contre la pauvreté, au désœuvrement et à l'oisiveté de la jeune fille », a déclaré la ministre. Les bénéficiaires comme Saya Patricia et Tchitembo Massanga Anasthasie, deux responsables de salons et centre de coiffure situé respectivement dans le premier et le deuxième arrondissement,

ont exprimé le voeu de voir ce genre d'initiatives se multiplier pour l'amélioration de la situation sociale de la jeune fille.

La remise de ce matériel s'effectue au même moment à travers tous les départements du pays. Au moment où la ministre Catherine Embondza Lipiti effectue cette mission à travers les départements sud du pays, une autre équipe de ce ministère se trouve actuellement dans d'autres départements pour la même mission.

Séverin Ibara

IFC

La rentrée s'annonce riche en évènements culturels avec les artistes de Dolisie

Après un mois de vacances, l'Institut français du Congo (IFC) à Pointe-Noire reprend ses activités le 2 septembre avec des programmes forts alléchants au cours desquels les artistes de la ville de Dolisie seront en vedette.

Les arts plastiques, le théâtre, la musique et le cinéma sont les principales activités au programme au cours des deux mois à venir.

Le 17 septembre, les artistes peintres de Dolisie, Jean Makita et Alice Flore Mvoumbi Boumbi, exposent dans le hall des expositions des toiles reflétant le quotidien des habitants de cette ville dans un subtil réalisme. Le théâtre sera aussi au rendez-vous

à cette rentrée avec la pièce de théâtre « Deux sœurs, un souffle, trois poussières » de la Compagnie « Les mille saveurs » mis en scène par Georges Mboussi sur un texte d'Arielle Bloesch.

Dolisie sera à nouveau sous les feux de la rampe à l'IFC avec les groupes de musique et orchestres Dolisiana, les Prestigieux, deux ensembles qui s'illustrent dans la ville de l'or vert à travers la rumba et le ndombolo mais aussi le groupe ponténégrin Les Séraphins qui excelle dans la musique folk et le reggae. Les trois groupes seront en scène au cours de la scène initiée par l'IFC. Le 1er novembre, l'Institut accueille les quatre violoncellistes du Quatuor Arc-en-Cello en tournée en Afrique centrale. Plusieurs films

seront projetés à l'Espace Tchicaya Utamsi dont Saudade do futuro, Yves Saint laurent, Gravity.

Les traditionnels rendez-vous : l'heure du conte, l'atelier théâtre, l'atelier scrabble, le cercle des lecteurs vont à nouveau regrouper les jeunes et scolaires qui fréquentent cet espace. Le cinéma hors les murs propose en ce mois d'octobre la projection du film 12 Years a slave de Steve McQueen, le 2 octobre à l'Espace culturel Yaro et le 24 octobre au lycée de Mpaka. Ce film relate les aventures plus ou moins rocambolesques d'un jeune esclave qui, au gré d'une heureuse rencontre, va faire la connaissance d'un abolitionniste canadien qui va changer son destin.

Hervé Brice Mampouya

Bientôt le lancement de l'opération « Bual Buk Sike » ou « Ville en paix »

L'annonce a été faite par le colonel de police, Gaëtan Victor Oborabassi, directeur départemental de la police au Kouilou et à Pointe-Noire à l'occasion du rassemblement régimentaire qui a eu lieu, le 29 août, au camp militaire 31 Juillet de la ville océane.



Les policiers de Pointe-Noire et du Kouilou

Le directeur départemental de la police au Kouilou et à Pointe-Noire a indiqué que cette opération sera destinée à la lutte contre les débits de boissons de fortune, les nuisances sonores, le recensement des hôtels de la place, le suivi de certaines associations, conformément aux dispositions prévues dans l'une des notes circulaires de la police.

En effet, il est revenu sur la tenue prochaine de l'opération « Mbata ya ba kolo » à Pointe-Noire et au Kouilou, celle-ci visant bien sûr la lutte contre l'immigration clandestine des étrangers sans papiers. « Avant le lancement officiel de cette opération à Pointe-Noire et au Kouilou, la police a déjà enregistré près de treize mille départs volontaires composés des étrangers en situation irrégulière dans ces deux départements. La police ne doit pas attendre le lancement officiel de celle-ci pour interpellier les étrangers en situation irrégulière dans ces départements », a-t-il déclaré.

Ce rassemblement a été une occasion pour le directeur départemental de la police de montrer à l'ensemble du personnel de police l'intérêt que revêt le rassemblement régimentaire pour le

métier de police. Il a aussi fait le bilan mensuel de la situation sécuritaire dans ces départements avant de rappeler aux policiers l'ensemble des missions qui leur reviennent. « La situation opérationnelle est relativement stable à Pointe-Noire et au Kouilou, les administrations publiques et privées fonctionnent normalement, les populations vaquent à leurs occupations quotidiennes. Au niveau de la criminalité, les analyses des statistiques criminelles révèlent que ce sont les infractions d'atteinte aux biens qui

prédominent les différentes enquêtes de police. Actuellement, la police se prépare à la sécurisation des futures élections locales et de l'exercice militaire Loango 2014 qui auront lieu dans quelques semaines », a-t-il conclu. C'est l'apéritif marquant la fin du mandat d'Anne Colomb, commandant de police française évoluant à Pointe-Noire dans le cadre de la coopération technique entre le Congo et la France, qui a ponctué la fin de cette cérémonie.

Séverin Ibara

ORIENTATION UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE

Le premier forum s'est tenu à Pointe-Noire

Le symposium s'est déroulé du 29 au 30 août en présence d'Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire, et d'Abraham Okoko Esseau, directeur exécutif de la fondation Perspectives d'avenir.

Dans son mot de bienvenue, Abraham Okoko Esseau a rappelé que les jeunes abordent leurs études supérieures sans orientation et sans accompagnement. Aussi bon nombre d'entre eux arrivent-ils à changer plusieurs fois de filières au cours de leur parcours scolaire. Cependant, ceux qui parviennent à obtenir des diplômes ont des profils inappropriés pour les emplois offerts sur le marché du travail.

Le but de cette activité est de créer une plate-forme à laquelle les jeunes et les entreprises pourront se retrouver, afin de se prêter à cet exercice de responsabilité commune de recherche de solution pertinente et durable au problème d'éducation et de formation. C'est également une opportunité de proposer à ces jeunes les différentes filières dans lesquelles ils pourront s'insérer en fonction de leurs intérêts et de leurs parcours scolaire.

Il faut dire, qu'à travers ce forum, la fondation Perspectives d'avenir veut apporter sa modeste pierre à la recherche des solutions aux problèmes d'éducation et de formation des jeunes. Pour cela, elle s'est dotée d'un plan stratégique ambitieux auquel est prévu l'attribution des bourses d'études aux étudiants, l'intégration de nouvelles technologies de l'information dans l'éducation et la formation, la promotion d'une culture de la performance, de l'excellence et de l'innovation dans le domaine de l'éducation et enfin l'aide à la professionnalisation et l'employabilité des lauréats dans les universités.

Aujourd'hui, à travers ce forum, plusieurs jeunes étudiants sont orientés et éduqués

sur le choix de leurs filières. Ils ont toutefois exprimé le souhait de voir cette activité se dérouler de façon pérenne. « C'est un moment d'échange aussi important qui nous a permis de comprendre beaucoup de choses, notamment sur le choix de filière et des emplois qui sont beaucoup demandés sur le marché du travail », nous a confié une étudiante.

Dans son mot d'ouverture, Alexandre Honoré Paka a exhorté les jeunes à plus de responsabilité et d'engagement intellectuel, de saisir cette opportunité pour se former véritablement afin de devenir des modèles à partir d'une qualification qui respecte leur choix car, a-t-il conclu, « les jeunes qualifiés incarnent l'avenir de notre pays ».

Créée en 2011 par Denis Christel Sassou N'Gusso, la fondation Perspectives d'avenir est une organisation à but non lucratif de droit congolais, dont la mission est de contribuer à la formation technique et professionnelle des jeunes cadres et employés qualifiés congolais en vue de leur permettre de jouer un rôle significatif dans le processus à la fois émergent et de développement durable au Congo. Elle se positionne comme étant un partenaire stratégique et sincère des pouvoirs publics mais aussi comme une clé du partenariat public-privé au Congo.

La fondation poursuit quatre objectifs principaux, à savoir aider à la promotion au développement de l'éducation et de la formation des jeunes congolais, renforcer la capacité des jeunes par la qualification et la professionnalisation, favoriser l'insertion professionnelle et socio-économique des jeunes congolais de l'intérieur et de l'extérieur et enfin contribuer à la réflexion économique, sociale et culturelle au service de l'éducation de la formation et de l'emploi des jeunes pour un Congo émergent.

Prosper Mabonzo

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE

Le conseil national de la jeunesse plaide pour une attention particulière aux jeunes sportifs

Les membres du Conseil national de la jeunesse demandent aux autorités sportives de mettre en place tous les mécanismes devant permettre aux jeunes sportifs congolais d'être dans plusieurs tableaux lors de la 3^e édition des Jeux olympiques de la jeunesse.

Ce mouvement a mis à profit leur coopération avec la Fédération nationale de Chine pour assister au lancement de la 2^e édition des Jeux olympiques de la jeunesse qui s'est déroulée à Nanjing en Chine. Franck Teddy Zokené Donga, le secrétaire national à la Culture, Sports, Arts et Loisir au Conseil nous a partagé sa déception quant à la faible représentation congolaise à ce rendez-vous de la jeunesse dont il a apprécié le niveau. « Nous lançons un appel aux autorités de fournir tous les efforts pour que dans l'avenir nous soyons présents dans toutes les disciplines. Ce n'est pas impossible si on s'organise mieux. On va y arriver », a-t-il déclaré.

Il n'a cependant pas caché sa satisfaction pour la réussite de la cérémonie d'ouverture des jeux, laquelle cérémonie lui a permis de comprendre l'histoire de la Chine et aussi celle de Nanjing qui fut pendant 450 ans la capitale de la Chine im-

périaliste. Franck Teddy Zokené Donga estime que l'expérience chinoise devrait être copiée dans l'organisation des Jeux africains de Brazzaville 2015. L'un des faits les plus marquants, a-t-il souligné, est la formation des volontaires. « Ces volontaires pour la plupart des universitaires ont bénéficié d'une formation pour les grandes compétitions. Ce sont d'ailleurs eux qui contribuent à la réussite de l'activité », a dit Zokené Donga.

Outre la cérémonie d'ouverture des Jeux de Nanjing, les membres du Conseil national de la jeunesse avec tous les jeunes de tous les continents ont plaidé en faveur de la paix dans le monde puis ont visité des maisons de cultures et d'arts traditionnels où les jeunes chinois exposent leurs œuvres propres. « Nous devons imiter les autres. Nous avons beaucoup de choses ici avec notre main nous pouvons les transformer. C'est vrai on n'a pas de grande



La photo de famille

industries mais avec la main. Nous avons cette capacité », a commenté Franck Teddy Zokené Donga.

Il a, par ailleurs, souhaité que ce partenariat soit renforcé et maintenu en vue de favoriser les formations des jeunes

congolais dans les domaines de la confection et de la technologie, les domaines auxquels la Chine font ses preuves. « Si chez nous ici nous pouvons mettre de la valeur à l'argile que nous avons, Nous allons fabriquer des objets en porcelaine et ou-

vrir de grands espaces pour les mettre en valeur puis vendre les produits aux étrangers, je pense que cela pourra apporter à notre pays. Il revient à nous de renforcer ce partenariat qui sera bénéfique pour les deux parties », a-t-il souhaité.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Afrique : le grand réveil de la France ?

Il aura fallu attendre plus d'un demi-siècle pour que la France réapprenne l'Afrique ou, plus exactement, découvre que le continent sur lequel elle avait fondé jadis sa grandeur n'est plus du tout celui qu'elle croit. Trompée par ses dirigeants qui la courtisèrent dans le seul but, ou presque, de financer leurs ambitions politiques, délaissée par ses entreprises qui redoutaient les effets négatifs d'éventuels chaos institutionnels, desservie par des médias publics et privés déconnectés de la réalité l'Afrique se trouvait jusqu'à présent reléguée, quoi que l'on prétende à Paris, au second plan de la diplomatie française et au tout dernier rang des préoccupations des investisseurs de l'Hexagone.

Les conséquences de cette double erreur, de cette double faute même, s'avèrent à ce point désastreuses que la France en est réduite, aujourd'hui, à changer brutalement de cap comme le prouvent ses interventions présentes au Mali et en Centrafrique, mais aussi et surtout comme vient tout juste de le démontrer l'Université d'été de la puissante organisation patronale connue sous le nom de Medef. Elles frappent en effet directement les intérêts vitaux de la France dans trois domaines stratégiques :

1) Sur le plan du rapport des forces entre les grandes puissances l'apathie de la France face à l'émergence de ses anciennes colonies a fortement affaibli sa position sur la scène internationale. Il suffit pour s'en convaincre de regarder comment l'Allemagne, aussitôt après s'être réunifiée, a affirmé sa prééminence en Europe en favorisant l'intégration des pays de l'Est proches de ses frontières dans l'Union européenne au détriment des relations privilégiées que la France, la Grande-Bretagne, le Portugal, l'Espagne et l'Italie entretenaient jusqu'alors avec l'Afrique.

2) Comme il était facile de le prévoir le retrait de la France a ouvert une brèche dans laquelle se sont engouffrées avec un pragmatisme exemplaire de très grandes puissances comme la Chine. S'abstenant sagement de prêcher les vertus de son système politique et social à la différence des autorités françaises – voyez le désastreux discours prononcé à La Baule par François Mitterrand le 20 juin 1990 – et consacrant l'essentiel de ses interventions à la construction ou à la rénovation des grandes infrastructures Pékin a conquis en quelques années

l'immense marché africain. Et ce n'est pas fini.

3) Plus tragique encore a été la série d'erreurs stratégiques commises ces dernières années lorsque la France, avec l'aide de ses alliés occidentaux, décida d'aider les Libyens à se débarrasser de Mouhammar Kadhafi, déclenchant dans toute la partie nord du continent africain un séisme dont nous ne vivons que les premières secousses. Incapable de prévoir les conséquences pourtant évidentes de cette intervention la France a scindé la branche sur laquelle elle était assise depuis plus d'un siècle. Elle a en effet projeté d'elle, à l'échelle de l'Afrique, l'image d'un pays puissant mais inconscient et donc dangereux.

De façon paradoxale pourtant, alors que ces fautes historiques devraient lui valoir le ressentiment de ses partenaires africains et fermer définitivement les portes du continent à ses entreprises, la page n'est pas tournée. Pour au moins deux raisons que voici résumées en deux phrases : d'abord parce que l'on n'efface pas en quelques mois ou en quelques années un passé commun aussi riche que douloureux ; ensuite parce que

la langue et la culture demeurent des traits d'union bien vivants que les nouvelles techniques d'information et de communication ne cessent de renforcer.

Si donc la France reconnaît ses erreurs, réapprend l'Afrique avec humilité, cesse de donner à ses partenaires des leçons que son propre comportement dément, se décide à apporter au continent les savoirs et les techniques qui lui font encore défaut, défend résolument ses alliés africains dans les enceintes internationales, exige des autres grandes puissances qu'elles fassent à l'Afrique la place qui lui revient de droit dans la gouvernance mondiale alors effectivement une nouvelle ère s'ouvrira pour elle sur le continent.

C'est très précisément ce message que les entreprises françaises ont délivré tout au long de l'Université d'été du Medef. Et c'est très précisément le conseil que le gouvernement Valls 2 doit suivre à la lettre s'il veut atteindre les objectifs ambitieux qu'il s'est fixé afin de redresser une économie française en pleine déprime.

Jean-Paul Pigasse